

ABONNEMENTS:

Edition Quotidienne:	
CANADA ET ETATS-UNIS	\$3.00
UNION POSTALE	\$6.00
Edition Hebdomadaire:	
CANADA	\$1.00
ETATS-UNIS	\$1.50
UNION POSTALE	\$2.00

Directeur: HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

Rédaction et Administration:

71a RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL

TELEPHONES:

ADMINISTRATION: Main 7464

REDACTION: Main 7460

FAIS CE QUE DOIS!

LE MEMOIRE DU
COMITE DE LA DEFENSE

POURQUOI IL A ÉTÉ TENU SECRET

Le *Devoir* a publié, il y a quelques jours, la version française complète d'un mémoire du Comité de la défense coloniale (1). Ceux de nos lecteurs qui n'ont pas rebuté la longueur du texte et l'abondance des détails techniques, ont pu constater l'importance de ce document. Pour le grand public, il me semble à propos d'en faire l'histoire et l'analyse, de signaler les principes qui en forment la base et les conclusions qui s'en dégagent; puis d'en faire l'application pratique à la situation créée par l'adoption de la loi de la marine.

Un journaliste canadien, libéral, ami personnel de M. Laurier, M. E. W. Thomson, a marqué, dans sa lettre hebdomadaire au *Boston Transcript* du 27 février, la signification et la portée de ce mémoire dont les recommandations, dit-il, ressemblent fortement à celles de M. Monk, de M. Bourassa, et des nationalistes de Québec. "Il avoue que si M. Laurier avait publié ce document dès sa réception, il aurait évité sa bourde navale. Il se demande le pourquoi de cette cachotterie, à la fois maladroite et injustifiable; et il laisse entendre que la faute en est à l'ancien ministre de la milice, sir Frederick Borden, qui en aurait dérobé l'existence à son chef.

Les efforts de M. Thomson pour sauver ses amis "partout d'un bon naturel", mais ils ressemblent un peu à l'acte des nautonniers qui jettent Jonas à la mer afin d'apaiser la fureur du dieu des tempêtes. Je ne veux pas faire, au profit de sir Frederick, l'office de la baleine charitable—ma volonté et mon estomac s'y refuseraient également;—mais connaissant quelques-unes des circonstances qui ont précédé ou accompagné la réception de ce mémoire à Ottawa, je ne puis laisser créer cette légende.

En juillet 1896, le ministre des colonies, M. Chamberlain, transmettait aux gouverneurs ou commandants de toutes les possessions d'outre-mer—de la couronne ou autonomes—un mémoire confidentiel, mais non secret, en date du 19 mai 1896, également préparé sous l'autorité du Comité de la défense des colonies. Ce mémoire n'était que le développement et l'application aux divers pays de l'Empire des principes de défense militaire que les autorités britanniques avaient révisés, après de longs efforts, à faire accepter en Australie. Tout en demandant aux autorités coloniales de ne pas livrer ce document au grand jour, le ministre recommandait aux gouverneurs de le communiquer librement à tous les fonctionnaires, civils ou militaires, chargés de la défense de chaque colonie.

Un an plus tard, en août 1897, M. Chamberlain envoyait aux mêmes autorités coloniales le mémoire qui vient d'être communiqué à la Chambre. Déjà vieux de plus de six mois—il est daté du 31 décembre 1896—ce second rapport n'est que la reproduction exacte de celui du 19 mai 1896, dont on a retranché tous les détails propres à éclairer l'étranger sur les points stratégiques de l'empire. On avait aussi, sans motif apparent de sécurité nationale, supprimé deux passages intéressants: l'un d'une portée générale et l'autre particulier au Canada. Je les signalerai dans un instant.

Mais ces excisions faites, le second document, je le répète, est absolument identique au premier—sauf qu'il n'est marqué ni secret, ni confidentiel, et pour une excellente raison: c'est que les suppressions opérées dans le texte original avaient été faites précisément dans le but de rendre ce document public.

L'explication de ce double procédé est toute simple. Le premier mémoire avait pour objet de pénétrer les autorités coloniales des principes de la défense impériale; et afin de les éclairer davantage, il contenait certains faits stratégiques propres à leur faciliter l'application des principes. Le second document se proposait de populariser, de vulgariser les mêmes principes, de les faire accepter par le peuple des colonies; et c'est pourquoi on supprimait les détails qu'il était inutile de communiquer au peuple de l'empire—sauf les deux passages dont j'ai parlé—et dangereux de laisser connaître à l'étranger.

Ainsi, on le voit, non seulement M. Laurier et ses collègues n'avaient aucune raison de cacher ce document, de refuser de le produire sur demande d'un député; mais leur devoir eût été de le publier dès sa réception, en août 1897.

Pourquoi s'y sont-ils dérobés? Pourquoi ont-ils refusé d'accéder à la demande de M. Monk, ou plutôt, ce qui est plus grave, de se conformer à un vœu de la Chambre, voté le 7 décembre 1910 sur la proposition de M. Monk, et de produire ce document?

Tenir le seul ministre de la milice responsable de cette suppression est une explication qui ne tient pas debout. D'abord, en 1897 et longtemps après, sir Frederick Borden, en dépit de ses autres défauts, était nettement anti-impérialiste. Il ne négligeait aucune occasion de faire obstacle à l'ingérence des autorités impériales dans la politique et l'administration du Canada. Il n'aurait nullement répugné à faire connaître un document dont les conclusions fortifiaient singulièrement le principe de l'autonomie coloniale.

Et puis, ce document d'une haute importance, avait été transmis au gouverneur, lord Minto. Pour en dérober la connaissance au premier ministre et à ses collègues, il aurait fallu connivence entre le gouverneur et le ministre de la milice. Or ce n'est un secret pour personne que lord Minto et son galant ministre de la milice n'étaient pas une paire d'amis. Ils ne se parlaient même pas!

Du reste, la connivence eût-elle existé qu'elle n'eût plus été possible le jour où M. Monk formula sa demande en pleine Chambre, à la connaissance parfaite de sir Wilfrid Laurier et de tout le ministère.

Non, il n'y a qu'une explication plausible. Dans ses parties techniques—recommandations relatives à l'achat de canons, de fusils, de munitions, de matériel de guerre—ce mémoire justifiait, dans une large mesure, les démarches faites par le ministère conservateur, avant 1896—les fameux fusils Tupper-Desjardins! Il condamnait les dénégations virulentes de M. Laurier et la plupart de ses candidats québécois—et notamment M. Brodeur—avaient violé leurs adversaires, coupables, selon eux, de vouloir "armer les Canadiens et les envoyer mourir en Afrique pour l'Angleterre." Pas de danger qu'on offre une justification aussi éclatante à des adversaires vaincus!

Puis survint la guerre d'Afrique, la propagande impérialiste, la résistance et le réveil nationaliste. Autant de raisons pour ne pas livrer à l'opinion publique et aux factions qui se la disputaient un document où l'on pût trouver des armes—c'est le cas de le dire—contre le ministère!

Enfin, surgirent le "péril allemand", la motion Foster, l'accablée Laurier-Borden, la rupture, Drummond-Arthabaska. Il était moins que jamais opportun de révéler au peuple canadien la preuve la plus écrasante que les autorités britanniques, responsables de l'organisation de la défense coloniale, pussent fournir à l'encontre de tous les projets de nos guerriers en Chambre: la condamnation des Dreadnoughts-Borden, des Niobés-Laurier.

En 1897, il eût été humiliant de fournir une justification aux bleus; en 1910, il eût été infiniment plus dangereux de donner raison aux nationalistes.

Et c'est ainsi que l'esprit de parti et la passion du pouvoir amènent les chefs d'Etat à violer leurs devoirs essentiels, à mettre en péril la sécurité nationale pour sauver leur amour-propre ou leur portefeuille!

Qu'on ne croie pas du reste que ce procédé soit particulier aux rouges. Maints bons bleus en voudraient terriblement à leurs chefs de ne pas faire autant à l'occasion, "pour le salut du PARTI!" O! parti sacro-saint, que de malpropétés on fait en ton nom! Qu'on lise les mémoires, si intéressants, de sir William Butler, ancien commandant des forces anglaises au Cap; et l'on constatera, pour la justification relative de nos politiciens, que les procédés de ce genre se pratiquent un peu partout dans le glorieux empire, "sur le quel le soleil ne se couche pas." Je dis "relative", par le même procédé de raisonnement qui faisait dire à Jules Lemaitre que la peur de l'enfer diminue grandement si l'on songe à tous ceux qu'on y rencontre.

A demain, l'analyse du mémoire.

Henri BOURASSA.

(1)—Voir le "Devoir" du 23 et du 24 janvier 1912.

BILLET DU SOIR

CAS NOUVEAU.

Le "lecteur qui ne lit que la Patrie" n'a pas reconnu son journal hier soir.

Comme d'habitude, après son repas, il prend sa feuille préférée et en commence la lecture. Il pâlit tout à coup et s'exclame, courroucé: Ce n'est pas ma Patrie!

— Voyons, qu'as-tu demandé au zèle de ta femme.

— Pourtant le titre de la Patrie est bien là, continue le lecteur, les yeux hagards.

Il regarde de plus près. Il voit bien que les caractères typographiques sont les mêmes, que les petites annonces sont identiques à celles d'hier, que le bureau de placement fait toujours merveille, que l'on exige toujours la tête des commissaires du Port, mais, sans pouvoir comprendre, il lui semble qu'il y a un vide quelque part.

— Tu es peut-être devenu myope, suggère la femme du malheureux.

Il faut que ce soit ça, répond l'homme, l'œil toujours fixé sur le journal énigmatique.

On fait venir un oculiste. L'oculiste fait un long examen et finit par dire qu'il ne trouve rien d'anormal.

— Il est halluciné, alors, pense encore la femme; et elle mande un spécialiste.

L'homme de la science consulte le patient, lui tâte le pouls, lui fait tirer la langue et son portefeuille, puis dit: — Je n'y comprends rien. Voyons, montrez-moi ce journal.

Vivement, il en parcourt toutes les colonnes et s'exclame, heureux comme Archimède:

— Vous pouvez bien ne pas reconnaître la Patrie; elle parle de sir Rodolphe Forget et, pour la première fois, elle ne publie pas son portrait...

NAP. TELLIER.

Les affaires
de Chine

D'après la rumeur, le gouvernement des autres, ou mieux que temps est venu pour les grandes puissances de s'entendre au sujet de l'intervention en Chine. Les hommes d'Etat allemands voudraient qu'il fût convenu qu'un gouvernement n'agira à l'égard de ce pays sans l'assentiment des autres, du mieux que toute mesure prise à l'égard de la Chine soit prise en commun par les puissances intéressées.

L'initiative de l'Allemagne, si elle se manifeste, sera motivée par la crainte que le Japon, ou la Russie, ou les deux gouvernements à la fois ne se trouvent en quelque sorte forcés d'intervenir pour la protection de leurs propres intérêts et ne prennent le devant sur les autres.

Il ne semble pas que l'Angleterre, les Etats-Unis et la France aient raison de s'opposer aux intentions que l'on prête à l'Allemagne, attendu que leurs gouvernements n'ont manifesté aucun désir d'empêcher sur le territoire chinois. Encore, les liens d'amitié qui groupent entre elles les puissances ou les opposent les uns aux autres, pourraient-ils rendre stériles les efforts de l'Allemagne pour empêcher toute intervention isolée.

Pour l'instant, il ne paraît pas qu'aucune intervention soit à redouter. Des engagements partiels ont eu lieu à différents endroits entre les troupes impériales et les troupes républicaines; mais il n'y a pas eu reprise générale des hostilités; dans les deux camps l'on s'occupe de régler le sort de la famille impériale par voie diplomatique. Youang-Shi-Kai a pleins pouvoirs pour traiter au nom de cette dernière, et il en profite pour consolider sa propre situation. Quand toutes les conditions de l'abdication de la dynastie mandchoue seront acceptées de part et d'autre, les puissances ne seront pas longues à reconnaître le nouveau gouvernement, quel que soit son nom et sa forme, même si ce gouvernement n'est encore que provisoire. La révolution la plus extraordinaire, peut-être, dont l'histoire ait été témoin, sera dès lors un fait accompli.

Il ne s'agit plus que de reconstruire ce monde nouveau qui s'élève à la vie moderne, de refaire de fond en comble la société chinoise. La tâche n'est pas sans péril pour ceux qui l'entreprendront. Mais ces peuples d'Orient ont en réserve tant de forces insoupçonnées!

ULDERIC TREMBLAY.

Cours de grammaire

Le Conseil de l'Instruction Publique vient d'approuver les deux premiers cours de grammaire (élémentaire et moyen) récemment publiés par M. l'abbé Aubert, du Séminaire de Québec.

Nous apprenons avec plaisir que l'auteur donnera prochainement un cours supérieur qui complètera sa série.

LETTRE DE QUÉBEC

Atmosphère chargée.--- Questions d'ordre. --- Encore la loi des accidents de travail.---L'affaire Prévost-Kelly

Québec, 9.—L'atmosphère est encore chargée. Au moindre souffle on sent des effluves aigres passer sur la Chambre et peut-être sera-t-il difficile d'éviter une autre tempête prochainement. Peu s'en est fallu cet après-midi, que nous ayons une nouvelle scène provoquée par une décision de M. l'orateur supplantant le zèle instinctivement se porte du côté de la gauche et bien lentement du côté de la droite.

M. Lafontaine, député de Maskinongé, répondait au secrétaire provincial sur la question des chèques utilisés pour fins électorales, lorsque M. Tessier, brutalement, durement, le rappela à l'ordre, sous prétexte qu'il s'éloignait du sujet. — Mais comment se fait-il alors, riposta M. Lafontaine, que vous avez laissé parler M. Décarie en dehors de la question pendant un quart-d'heure. La décision et le commentaire ont failli déchaîner l'orage.

Peu après, à propos de l'affaire Kelly, pendant que M. Taschereau venait au secours du premier ministre, en veine de méchanceté, imputait des motifs au député de Terrebonne, en disant que M. Prévost était bien mécontent de ne pas voir le gouvernement refuser sa motion, celui-ci posant la question d'ordre, M. Tessier s'empressa de déclarer "qu'il ne croyait pas que le ministre voulait imputer des motifs au député de Terrebonne." — Ce n'est pas à vous à donner des explications, commenta M. Tellier. Et pendant quelques secondes, on se demanda ce qui allait arriver. Heureusement, l'horloge marquant six heures, interrompit le débat. Et à huit heures, au retour des députés, la bonne humeur revenait pour de bon, sous l'effet de la réplique enjouée du député de Terrebonne encore sur la production des documents de l'enquête Prévost-Kelly.

— Il est halluciné, alors, pense encore la femme; et elle mande un spécialiste.

L'homme de la science consulte le patient, lui tâte le pouls, lui fait tirer la langue et son portefeuille, puis dit: — Je n'y comprends rien. Voyons, montrez-moi ce journal.

Vivement, il en parcourt toutes les colonnes et s'exclame, heureux comme Archimède:

— Vous pouvez bien ne pas reconnaître la Patrie; elle parle de sir Rodolphe Forget et, pour la première fois, elle ne publie pas son portrait...

Il faut que ce soit ça, répond l'homme, l'œil toujours fixé sur le journal énigmatique.

On fait venir un oculiste. L'oculiste fait un long examen et finit par dire qu'il ne trouve rien d'anormal.

— Il est halluciné, alors, pense encore la femme; et elle mande un spécialiste.

L'homme de la science consulte le patient, lui tâte le pouls, lui fait tirer la langue et son portefeuille, puis dit: — Je n'y comprends rien. Voyons, montrez-moi ce journal.

Vivement, il en parcourt toutes les colonnes et s'exclame, heureux comme Archimède:

— Vous pouvez bien ne pas reconnaître la Patrie; elle parle de sir Rodolphe Forget et, pour la première fois, elle ne publie pas son portrait...

Il faut que ce soit ça, répond l'homme, l'œil toujours fixé sur le journal énigmatique.

On fait venir un oculiste. L'oculiste fait un long examen et finit par dire qu'il ne trouve rien d'anormal.

— Il est halluciné, alors, pense encore la femme; et elle mande un spécialiste.

L'homme de la science consulte le patient, lui tâte le pouls, lui fait tirer la langue et son portefeuille, puis dit: — Je n'y comprends rien. Voyons, montrez-moi ce journal.

Vivement, il en parcourt toutes les colonnes et s'exclame, heureux comme Archimède:

— Vous pouvez bien ne pas reconnaître la Patrie; elle parle de sir Rodolphe Forget et, pour la première fois, elle ne publie pas son portrait...

Il faut que ce soit ça, répond l'homme, l'œil toujours fixé sur le journal énigmatique.

On fait venir un oculiste. L'oculiste fait un long examen et finit par dire qu'il ne trouve rien d'anormal.

— Il est halluciné, alors, pense encore la femme; et elle mande un spécialiste.

L'homme de la science consulte le patient, lui tâte le pouls, lui fait tirer la langue et son portefeuille, puis dit: — Je n'y comprends rien. Voyons, montrez-moi ce journal.

Vivement, il en parcourt toutes les colonnes et s'exclame, heureux comme Archimède:

— Vous pouvez bien ne pas reconnaître la Patrie; elle parle de sir Rodolphe Forget et, pour la première fois, elle ne publie pas son portrait...

Il faut que ce soit ça, répond l'homme, l'œil toujours fixé sur le journal énigmatique.

On fait venir un oculiste. L'oculiste fait un long examen et finit par dire qu'il ne trouve rien d'anormal.

— Il est halluciné, alors, pense encore la femme; et elle mande un spécialiste.

L'homme de la science consulte le patient, lui tâte le pouls, lui fait tirer la langue et son portefeuille, puis dit: — Je n'y comprends rien. Voyons, montrez-moi ce journal.

Vivement, il en parcourt toutes les colonnes et s'exclame, heureux comme Archimède:

— Vous pouvez bien ne pas reconnaître la Patrie; elle parle de sir Rodolphe Forget et, pour la première fois, elle ne publie pas son portrait...

LETTRE D'OTTAWA

La Commission du tarif, le gouvernement et l'opposition

Ottawa, 7.—Aurons-nous une commission permanente du tarif canadien?

Tel est le point débattu tout le jour par les deux partis. Le ministère voudrait qu'on en organisât une: aux jours où il était chef de l'opposition, M. Borden, à Halifax, dans l'Ouest canadien et à maints autres endroits, a souvent promis de l'établir. Et maintenant qu'il est premier ministre, il veut tenir sa parole. Aussi est-ce la première mesure réellement importante qu'il soumet à la Chambre cette année.

De son côté, la gauche ne veut nullement de ce projet. M. Laurier ne l'a pas encore dit. Mais l'attitude décidée de deux de ses principaux lieutenants, MM. Guthrie et A. K. MacLean, de Halifax, prouve que l'opposition votera contre l'organisation d'une telle commission. Tout de suite cet après-midi, elle a demandé le renvoi de cette mesure ministérielle à six mois. Ceci équivaudrait à la défaite du ministère. Il compte bien avoir, dans le vote qui devra nécessairement suivre, une quarantaine de voix de majorité.

Le débat a eu lieu dans le calme le plus complet. Aussi bien, une telle mesure, d'un caractère strictement fiscal, prête-t-elle peu aux élans d'éloquence, ou même simplement aux tirades ampoulées, genre Lemieux. Tous les orateurs qui ont parlé aujourd'hui à ce sujet l'ont fait simplement.

Un argument amusant à trouver dans la bouche des adversaires de cette mesure,—et MM. Guthrie et MacLean l'ont surtout fait valoir de toutes leurs forces,—c'est que le peuple n'a jamais entendu parler de l'établissement d'une telle commission, qu'elle n'a fait le sujet d'aucune déclaration sérieuse, de la part des conservateurs, aux dernières élections, que les contribuables n'ont pas encore eu le temps de la discuter, que personne n'a demandé cette législation et que, finalement, c'est une telle modification de notre système fiscal actuel qu'il faudrait avoir à ce propos l'avis des électeurs, avant d'adopter cette mesure.

Et notez bien que lorsque, pendant le débat sur la loi navale de M. Laurier, ou même pendant la discussion de l'entente Taft-Fielding, ces mêmes gens, aujourd'hui si scandalisés de ne pas voir le peuple consulté sur une simple question financière et économique, sur une pure matière d'administration des finances, traitaient les nationalistes de démagogues et riaient au nez des anti-républicains parce que ces gens disaient: "N'allez donc pas si vite et consultez donc le peuple avant de vous engager dans de tels projets de loi." La politique a d'étranges retours. Dédaignez des électeurs à des heures singulièrement graves, voici ces députés et ce parti qui n'osent plus faire un pas sans le consulter, maintenant que le peuple les a mis dans l'opposition. C'est encore étonnant qu'ils n'aient pas demandé le plébiscite à propos de cette mesure secondaire, si on la compare à celles de 1910 et de 1911.

Les discours ont été assez brefs, sauf celui de M. A. K. MacLean. M. White, les bras croisés, et d'une voix calme, a parlé une demi-heure de son projet de loi, d'une façon claire et méthodique. Pour lui, ce bill ne met aucun principe en jeu. Il établit seulement un bureau permanent chargé de faciliter la tâche du ministère, en fait de confection du tarif, en compilant et en classant toutes les informations relatives à ce propos. M. Borden, en quelques minutes, a donné la même interprétation à cette mesure, importante, il l'admet, mais qui n'est pas, à son dire, aussi grave que l'affirment les oppositionnistes. Le premier ministre n'a pas fait de grand effort oratoire, et s'est contenté de simples remarques. Il a laissé le poids de la discussion, aujourd'hui, sur les épaules de M. White, et celui-ci s'en est bien tiré. M. Ames a aussi préconisé le projet du ministère.

La gauche, elle, voit dans cette mesure un changement radical dans notre législation financière, un empiètement sur les droits du gouvernement responsable, un simulacre de loi destinée à diminuer la responsabilité ministérielle, un prélude à une banne du tarif actuel, et un gage donné aux protectionnistes à outrance, surtout à l'Association des Manufacturiers Canadiens. Pendant une heure, à peu près, en un discours intéressant, mais quelque peu délayé, M. Guthrie a repassé et développé tous ces arguments. De son côté, M. A. K. MacLean a tenté de démontrer que, tout en invoquant l'exemple des Etats-Unis, pour nous soumettre cette législation, le ministère des finances fait erreur, puisque les conditions dans lesquelles le tarif se fait aux Etats-Unis n'ont rien de semblable à celles où le Canada établit le sien.

La gauche, en dépit de tous les efforts habiles de MM. Guthrie et MacLean, n'a pas fait aussi bonne figure que si elle eût eu comme critique financier son ancien ministre des finances, M. Fielding, rompu aux affaires économiques, maître du tarif et des questions connexes, et qui mettait dans le plus petit débat sur ces points une vigueur et une ardeur de critique inconnues à l'opposition actuelle.

Résumons d'abord brièvement, d'après le texte même du bill, la mesure qui fait l'objet de la discussion présente: elle pourvoit à l'établissement d'une commission permanente du tarif, composée de trois titulaires nommés pour un terme de cinq ans; le président aura un traitement annuel de sept mille cinq cents piastres, les deux autres membres, sept mille piastres. Un secrétaire au salaire de trois mille piastres, et quelques autres employés formeront le personnel chargé d'assister la commission. Le gouverneur-en-conseil choisira les titulaires. Ils sont révoqués en tout temps, pour cause. Dirigée par le ministre des finances, la commission devra faire une enquête sur le coût de la matière première des articles produits ou importés au Canada, sur le coût du transport de cette matière, sur le coût de la production, en Canada et ailleurs, sur le coût de transport de l'endroit de production à l'endroit de consommation, sur les conditions de la main-d'œuvre ici et ailleurs, sur les prix de vente de ces produits, bref sur toutes les conditions intéressant le coût et les prix de ces marchandises, tant au Canada qu'à l'étranger. Elle devra faire rapport au ministre. Il y a plus. La commission devra aussi faire une enquête sur toute autre matière à propos de quoi le ministre veut des renseignements, quant aux produits qui, importés ou produits au Canada, sont susceptibles ou exemptés de payer des droits de douane. Elle devra même, en certains cas indiqués par le ministre, faire une enquête sur les coalitions qui augmentent les prix, bref, sur tout ce qui se rattache au commerce et à l'industrie canadienne.

Dans le but de mener ces enquêtes de la façon la plus complète possible, la commission aura le pouvoir d'interroger des témoins, de faire produire des documents, de réunir des renseignements qui demeurent secrets, s'ils sont de nature confidentielle. Le siège de cette commission sera à Ottawa, les commissaires devront demeurer dans un rayon de cinq milles de la capitale, et ils pourront tenir leurs enquêtes à Ottawa même, ou dans tout le pays, ou, si besoin en est, même en dehors du Canada.

Comme on le voit, cette mesure, au point de vue fiscal, indique surtout le caractère consultatif de cette commission. Ceux qui la formeront feront rapport au ministre des finances, et le ministère avisera ensuite des mesures à prendre. M. White l'explique en des termes clairs et précis.

"Nous n'avons pas du tout l'intention de déléguer nos pouvoirs en matière de tarif à qui que ce soit, pas même à cette commission, dit-il. Le gouvernement garde sur ce point son entière responsabilité. Il a le droit de légiférer sur le tarif, comme par le passé. Et il ne diminue pas ce droit. Il est impossible de sortir totalement la question du tarif de la politique militante. Le droit de faire le tarif est l'une des prérogatives les plus importantes de tout gouvernement constitué d'après les coutumes britanniques. Il a trait à la taxe, et le ministère doit demeurer responsable de tout ce qui a trait à la taxe comme aux revenus d'un pays. Il faut faire des enquêtes pour déterminer si le Canada aura un tarif fait au simple point de vue du revenu, ou bien un tarif protectionniste. Certains veulent un tarif plus élevé, d'autres, un tarif plus réduit. Il faut chercher des faits, ramasser des renseignements, avant de prendre une décision, dans tel ou tel cas. Les faits, dans la législation tarifaire, sont la base nécessaire où il faut s'appuyer pour agir. Ici, nous avons un vaste pays, de nombreuses industries disséminées sur tout notre territoire, et la confection du tarif est une tâche ardue. A maintes reprises, nos gouvernements ont organisé des comités temporaires chargés de faire des recherches relatives à cette question. Le ministère Thompson l'a fait en 1893. L'ad-

(Suite à la 2ème page)

La situation européenne
Sur le Pont
d'Avignon....

Cette assemblée de Belfast, si tapageusement annoncée, va ne vaut, après tout, ni Saint-Roch, ni Saint-Hyacinthe.

Les orangistes ne sont que de petites gens auprès des "Parsons" de la liberté de paroles" qui opèrent chez nous.

La compagnie de Téléphone Bell continue à vouloir n'envoyer à ses clients que des factures anglaises.

Cela pourra finir par lui jouer de mauvais tours.

Voici qu'un avocat américain propose d'obliger les célibataires à porter une insignie spéciale, afin de les distinguer des "fleurs" déjà en puissance d'épouse.

On ne manque pas d'idées chez nos voisins.

Ce malheureux Roosevelt va être contraint encore une fois, de se remettre à l'affiche.

Et dire que personne ne songera à l'en plaindre.

Les Anglais et les Allemands sont à se chamailier sur l'affaire Bertrand-Steward.

Cela consolera peut-être un peu les Français de l'affaire Dreyfus.

DEMAIN : Le "Devoir" publiera un nouvel article de M. Bourassa.

AU SALON DE L'AUTOMOBILE

Deux cents cinquante voitures ont changé de mains jusqu'à date et le montant des ventes se chiffre à près d'un million de dollars

Hier soir, comme durant toute la journée d'ailleurs, la foule des visiteurs qui, la veille, était si compacte dans l'immense Salon, était encore plus hâle malgré la température peu favorable que nous avons eue durant la plus grande partie de la journée. La foule était étonnée tant elle était compacte et tous les représentants ou agents des différentes maisons exposant des automobiles, soit des accessoires, soit des outils, étaient forcés de répondre à deux ou trois clients à la fois, ce qui n'est pas peu dire, car hier, comme on le sait, la plupart des maisons exposant à l'arsenal avaient invité leurs représentants dans les différents comités environnants de se rendre aux stands respectifs des manufactures ou importateurs.

On avait certes prévu une grosse soirée, mais elle a de beaucoup dépassé les espérances et les agents ont eu une rude besogne à accomplir. Aucune ville, proportion gardée de la population, n'a été témoin d'un pareil enthousiasme à une exposition d'automobiles.

"Lorsque nous avons inauguré ce système d'exposition annuelles d'automobilisme, il y a quelques années", nous disait M. Wilcox, nous nous attendions certainement à ce que ce mouvement finit par développer un très grand enthousiasme, mais je vous avoue franchement, qu'aujourd'hui, on se dit que ce fut si tôt et à un tel point, j'aurais certainement cru que l'on voulait se payer ma tête. Je savais qu'un jour ou l'autre, la population viendrait à mettre de côté le cheval pour ne plus se servir que de la voiture à moteur, mais aussi rapidement, je ne l'aurais jamais cru."

"Voilà", ajoute M. Wilcox, "une belle preuve de l'esprit de progrès qui régnait dans notre belle métropole canadienne. Nous devons suivre et aller avec les idées du siècle que nous traversons, alors que tout se fait pour ainsi dire à la vapeur, et pour y mettre un peu plus de couleur locale, je dirai, alors que tout se fait avec la rapidité de l'électricité."

Le cheval, ce brave ami de l'homme fait bien son devoir, mais ce mode de transport est devenu trop lent, pour parvenir aujourd'hui, il faut la rapidité de l'éclair, s'il est possible de l'atteindre. La voiture de promenade, la voiture de livraison et la lourde camionnette réunissent ensemble la sûreté, la rapidité et même l'on peut avec la camionnette transporter en la moitié moins de temps, des charges trois ou quatre fois plus lourdes qu'au moyen de chevaux et ce, avec des dépenses considérablement réduites. Il fallait donc en venir à ce mode de transport beaucoup plus économique, le tout ou rien, Montréal a compris, que l'été soit fait le mieux.

Le nombre des ventes est plus que satisfaisant et déjà plus de deux cent cinquante voitures ont changé de mains et le montant de ces ventes se chiffre à près d'un million de dollars. Le résultat jusqu'à date dépasse ce qui obtenait pour toute la semaine, l'an dernier.

M. George A. McNamee, secrétaire de l'Auto Club nous a affirmé hier soir, que lorsque l'exposition sera terminée, il y aura un mille voitures de plus dans les rues de Montréal. La Ford Motor Co. fait des affaires prospères et M. J. Stoneburn, agent pour cette compagnie nous disait, hier soir, qu'il avait vendu 32 automobiles, depuis l'ouverture du Salon, contre 26, pour la semaine entière, l'an dernier. Il espère doubler ce nombre d'ici samedi soir.

CE SOIR, SOIREE DE GALA

La grande soirée de gala que les organisateurs nous avaient promise, sera pour ce soir. On s'attend à ce qu'il y ait foule, et, en cette occasion, Mme Belle Weston Renfrew, directrice de l'Orchestre féminin qui nous a fait depuis l'ouverture, entendre une aussi jolie musique, a préparé un programme tout spécial.

La soirée de demain a été réservée aux militaires et l'on nous assure que d'intéressantes expériences y seront faites.

LES E.-M.-F.

Le coin de la Cie Legaré et Gadbois, Limitée, a été continuellement assiéger hier soir, et pas moins d'une douzaine d'agents venus des différentes parties de la province, suffisaient à peine à répondre aux clients et aux personnes désireuses de se bien instruire, avant

Dans le Monde Ouvrier

CHEZ LES MINEURS ANGLAIS

Londres, 8. — La faillite de la conférence nationale entre les propriétaires de mines et les mineurs augmente les probabilités de grève et de marasme dans l'industrie. Durant les premiers jours de janvier, 445,801 mineurs se sont prononcés en faveur d'une grève générale le premier mars prochain et seulement 115,281 ont voté contre cette proposition.

La conférence fut précédée d'une convention des représentants des mineurs, laquelle établit une échelle de salaires en corrélation avec les conditions du travail dans chaque district, mais décida que nulle part les salaires pourraient être moindres que \$1.25 pour les ouvriers travaillant sous terre.

Les propriétaires veulent payer selon l'ouvrage fait, mais admettent qu'il peut se trouver des cas où la difficulté du travail rend ce système injuste et impossible.

Les mineurs regrettent que les propriétaires aient refusé un salaire minimum et déclarent qu'on n'en vienne à une entente que si les propriétaires admettent ce principe.

Les mineurs déclarent qu'ils veulent éviter une crise dans l'industrie houillère, et pour cette raison ils sont prêts à rencontrer leurs patrons dès qu'ils le désireront.

Les propriétaires ont promis de réétudier la question et la résider l'espoir qu'on évitera une grève.

Avant l'adoption des résolutions de la conférence, les représentants des Galles du Sud se sont retirés, déclarant que leur engagement devait durer encore trois ans et que la menace de grève si les propriétaires n'acceptaient pas un salaire minimum signifiait la rupture de cet engagement.

ULTIMATUM

Chicago, 8. — Les conducteurs et les mécaniciens des compagnies de chemins de fer de Chicago se sont réunis en assemblée avant-hier soir et ont adopté une résolution à l'effet de forcer la compagnie à démettre immédiatement James B. Hogarth de ses fonctions, sinon qu'on déclarerait une grève. Hogarth est un nouveau surintendant. Depuis sa nomination il a fait plusieurs changements qui ont déplu aux employés. De là leur ultimatum.

POUR EMPECHER L'INTIMIDATION

Washington, 7. — Le représentant Peyer, de l'Iowa, a présenté hier, un projet de loi qui interdit aux patrons de menacer leurs employés de la fermeture de leur fabrique ou d'une réduction de salaires, si tel candidat à la Présidence ou tel parti remporte la victoire. La sanction de cette loi est une amende de \$1,000 ou un emprisonnement d'au moins un an.

CHEZ LES REMBOURSEURS

Demain soir, à 8 heures, il y aura grande assemblée générale du local 75 à la salle des Artisans, 3 Craig Est. Il se discutera des choses importantes, entre autres, la date du concert-boucan, installation des officiers. Tous les bourreurs de la ville sont invités à cette grande assemblée.

Il confirme nos renseignements

Me ATWATER A FAIT PART AUX COMMISSAIRES DU RESULTAT DE SES NEGOCIATIONS CONCERNANT LE LEGS MEURLING.

Me Atwater a fait part aux commissaires du résultat de ses négociations concernant le legs Meurling, résultat dont nous avons fait part à nos lecteurs hier.

Le testament fut fait à Londres en octobre 1910. La succession comprend une villa à Menton, Alpes Maritimes, et des obligations françaises, anglaises et allemandes. Celles qui ont été vendues ont déjà rapporté \$75,000 qui sont placés dans une banque de Londres, au crédit de la ville de Montréal.

M. Gustave Meurling avait peu d'années. Il se maria deux fois. Sa première femme mourut en 1889; il divorça d'avec sa seconde, qui vit encore à Venise. Il avait 87 ans quand il est mort, mais avait jusqu'alors joui d'une santé de fer. C'était un amateur de sports, un voyageur émérite. Il a dû venir à Montréal il y a une trentaine d'années.

C'est là tous les détails qu'a pu obtenir Me Atwater.

Au Conseil d'Outremont

LA COMPAGNIE SARAGUAY DEMANDE LA PERMISSION DE METTRE DES POTEAUX DANS LES RUES.

Le Conseil municipal d'Outremont a tenu son assemblée hebdomadaire hier soir. La Compagnie Saraguay a demandé la permission de traverser la ville pour y distribuer de la lumière. La discussion a été longue. Comme le Conseil a décidé de mettre tous les fils sous terre, on a demandé, avant de se décider, l'opinion du professeur Herdt, U. de M. Duchastel, de Montrouge, ingénieur de la ville d'Outremont.

Le Conseil a reçu avis d'une poursuite de \$5,000 intentée par un Italien du nom de Dominico di Casino, qui s'est brisé une jambe en tombant sur un trottoir, en novembre dernier.

France-Amérique

UN BANQUET A NEW-YORK POUR COMMEMORER LE TRAITE DE 1778.

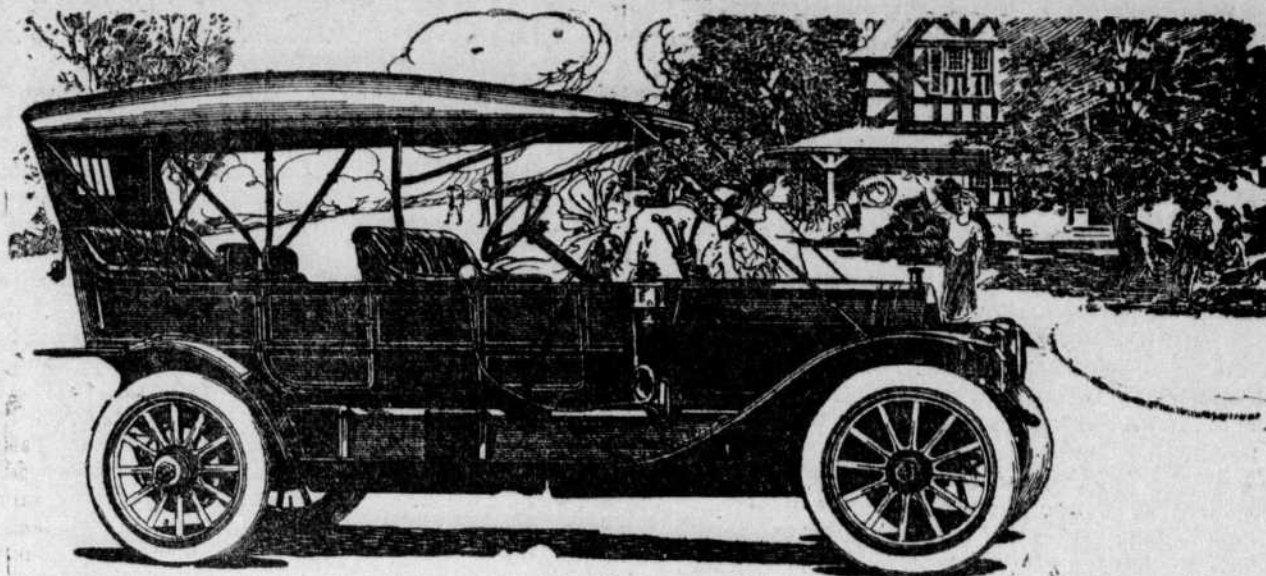
(Service particulier)
New-York, 8. — Un banquet a été donné hier soir au café J. B. Martin, pour commémorer le traité d'alliance entre la France et les Etats-Unis, signé à Versailles en 1778. Beaucoup de personnalités françaises et américaines de marque étaient présentes et de nombreux discours ont été prononcés.

Sir Henry M. Pellatt

Toronto, 8. — Après 36 ans de service interrompu, le colonel Sir Henry M. Pellatt laisse le commandement des carabiniers Queen's Own qu'il exerce depuis onze ans. Il sera nommé au commandement de la 6e brigade d'infanterie, en remplacement du colonel W. C. Macdonald. Quand Sir Henry Pellatt entra comme soldat dans le régiment en 1876, le major-général Otter était commandant.

Mitchell

La Perfection même à la portée de toutes les Bourses



GRAND SIX—7 passagers, \$3,200

Voiture de tourisme. 50 H. P. six cylindres, 4 1/2 x 5 1/2, avec corne d'appel, 5 lampes sur générateurs. Trousse complète d'outils. IGNITION—Spiltdorf Dual System. HULLAGE—Automatique dome excentrique. TRANSMISSION—Modèle spécial, trois marches avant, une arrière.

Empattement 130 pouces. Pneus 36 x 4 1/2 pouces. Extra—Capote, couverture, coupe-vent—\$100.00.

VOUS QUI PAYEZ

Soyez juge. Examinez les voitures Mitchell et vous trouverez votre idéal au prix rêvé.

SERVICE

Les voitures Mitchell sont résistantes, inusables, et d'une suspension parfaite. Elles sont très puissantes et donnent toutes les vitesses que peut désirer un bon chauffeur. Elles sont très recommandables sous tous les points de vue.

Nous faisons mieux encore. Nous avons établi ce que nous appelons le SERVICE SPECIAL, LEGARE GADBOIS. Nos clients bénéficieront de garages modernes; leurs voitures seront inspectées toutes les semaines. Mécaniciens experts, vous pouvez avoir entièrement confiance en nous.

Nous avons le plus grand stand de toute l'exposition. --- Venez et examinez les "Mitchell" modèles 1912

MITCHELL, Routier, 2 Passagers, \$1,325.

Avec corne d'appel, 5 lampes, générateur, trousse d'outils, quatre cylindres accouplés. 3 3/4 x 5 1/2, trois marches avant, une arrière. Empattement 100 pouces. Pneus 32 x 3 1/2. Extra—capote, coupe-vent, fers pour pneu, \$90.00.

C'est la voiture idéale pour médecin, marchand, et pour les courses en ville. C'est la meilleure machine qui soit sur le marché.

MITCHELL, Petite Six, 5 Passagers, \$2,300.

Voiture de tourisme, quatre portières, 40 H. P., six cylindres, 3 3/4 x 5 1/2, avec corne d'appel, 5 lampes, générateur avec trousse d'outils.

Empattement, 125 pouces. Pneus 36 x 4 pouces. Extra—Capote, coupe-vent, porte-jante, \$100.00.

Il est difficile d'imaginer quelque chose de plus confortable que cette magnifique voiture de tourisme pour famille. Elle est d'un fini luxueux.

SUCCURSALES ET AGENCES DANS TOUTE LA PROVINCE

P. J. Legaré
MANUFACTURIER & NEGOCIANT
270 A. 287, AVE. ST. PAUL, 282 A. 284, AVE. ST. JACQUES

Représentants: E. MAJOR, DAENEZ & BARREYRE, Agents de ces Voitures à Trois-Rivières

Legaré-Gadbois Automobile
Limited
316-AVENUE HOTEL DE VILLE, MONTREAL.

Au Board of Trade

LE CONSEIL NOMME LES COMITES PERMANENTS POUR L'ANNEE. — IL EST FAVORABLE A L'INSTRUCTION OBLIGATOIRE

Le conseil du "Board of Trade" a tenu hier sa première séance sous la présidence de M. Robert W. Reford. Les comités permanents ont été nommés comme suit:

Comité exécutif.— R. W. Reford, président; H. R. Drummond et R. J. Dale, vice-présidents; Jos. Quintal, trésorier.

Affaires municipales.— R. J. Dale, président; W. F. Angus, Armand Chaput, W. K. Greaffy, W. Lyall.

Port et navigation.— L. L. Henderson, président; G. F. Benson, J. A. Gunn, W. W. Hutchinson, V. A. Ward.

Chemins de fer.— Jos. Quintal, président; J. A. Gunn, L. L. Henderson, W. W. Hutchinson, V. A. Ward.

Législation provinciale.— W. K. Greaffy, président; Armand Chaput, H. J. Fuller, A. Hamilton Gault, W. Lyall.

Législation fédérale.— H. R. Drummond, président; W. F. Angus, J. Dale, H. J. Fuller, A. Hamilton Gault.

Le conseil est favorable à l'adoption d'un projet de loi du Dr Finnie concernant l'instruction obligatoire, mais il laisse la question à décider au comité de législation provinciale. Il a approuvé l'abolition des frais dans les poursuites pour les comptes de moins de \$25.

Mariage Dupuis-Dupuis

Ce matin, à neuf heures, en l'église Notre-Dame, chapelle du Sacré-Coeur, a été célébré le mariage de M. Armand Dupuis, ingénieur civil, avec Mademoiselle Alne Dupuis.

La cérémonie religieuse a été présidée par M. l'abbé Dupuis, aumônier du "Sacré-Coeur" qui a aussi prononcé une fort touchante allocution.

M. Narcisse Dupuis, chef de la maison Dupuis Frères, accompagnait la jeune fille à l'autel. M. Albert Dupuis, ingénieur, accompagnait son frère.

La coquette petite chapelle avait revêtu sa plus belle parure. Un grand nombre de parents et d'amis étaient présents. Le chant a été exécuté par Mlle Jeanne Dupuis, M. Edouard Cholet et M. Georges Dupuis. M. le professeur Dussault présidait à l'orgue. Les jeunes époux ont reçu, hier, la bénédiction apostolique de Sa Sainteté Pie X.

Nos meilleurs vœux de bonheur.

Vol avec effraction

La nuit dernière, des malfaiteurs ont pénétré par effraction dans le magasin de la "Canadian Tobacco", 354 rue Bleury. Ils ont enlevé pour près de \$50 de marchandises. Leur arrestation est imminente.

1912 1912

AUTOMOBILES

"Argyll"

Valve à coulisse.

"Darracq-Henriod"

Valve rotative.

"Grégoire"

Petite valve "Poppet".

"Sheffield-Simplex"

Six cylindres.

CLEMENT TALBOT AUTOIMPORT

Boîte postale 148.

Washington, D. C., E. U. A.

Notre Page Féminine

Lettre de Fadette

Il n'y a pas à dire: nous sommes dans une ère de liberté sans précédent. Malgré la latitude dont jouissent les jeunes filles il y a dix ans, la liberté qu'elles étaient aujourd'hui ne peut lui être comparée. Est-ce un bien?

Si vous le voulez, nous examinerons les résultats. Si les jeunes filles d'aujourd'hui sont plus sérieuses, plus cultivées, plus distinguées de ton et de manières que celles d'il y a dix ans, la cause est jugée. En est-il ainsi? Hélas, trois fois hélas, et malgré ma répugnance à glaner sur les temps actuels, je suis bien forcée d'avouer qu'elles s'éloignent de plus en plus de la jeune fille idéale. Remarquez bien, que par là je n'entends pas le petit type mince et bouché qu'on a qualifié d'ois blanche.

Non, pour moi, la jeune fille idéale, est celle qui est fortement préparée à son rôle de femme et qui saura le remplir à son honneur: cette femme fut-elle ou non appelée au mariage et à la maternité.

Je suis bien de mon époque et je ris un peu des simplismes louangeurs des temps anciens. Nous marchons, nous courons vers le progrès, et c'est naturel: les fleuves ne remontent pas vers leur source.

Mais je ne vois pas de progrès dans la liberté sans limites conquise par les jeunes filles, avec ou sans l'assentiment des pauvres parents qui sont aussi étonnés que leurs enfants, ou que l'on oserait leur dire: «Mais nous ne faisons rien de mal, pourquoi nous jugez-on si sévèrement?» me disait, hier, une de ces jeunes affranchies.

Ecoutez, ma belle enfant: vous ne faites rien de mal... vous, peut-être, et c'est miracle! mais comment pouvez-vous m'assurer que tous ces beaux papillons jouant dans le feu ne s'y brûleront pas au moins les ailes? Mais admettons que vous soyez toutes des anges de candeur et de pureté, savez-vous que vos allures, vos attitudes, votre ton, votre costume créent une impression malaisante? Car, il ne faut pas l'oublier: l'influence rayonnante du mal, ou si vous voulez, le scandale, ne vient pas toujours du mal même, mais aussi de tout ce qui en a l'apparence. Le monde si large dans ses inspirations, si dur dans ses jugements, classe et range parmi les femmes douteuses, toutes celles qui sont un peu libres d'allures, et bien des honnêtes femmes ont perdu leur réputation pour un flirt un peu audacieux.

De là vient l'autorité légitime des convenances qui vous paraissent puériles et inutiles et dont vous commencez par rire avant de les mettre de côté comme étant surannées.

Soignez donc un peu les apparences si vous voulez qu'on vous juge bien: n'affectez pas des allures de gamine, encore moins des allures de femmes qui n'ont plus rien à perdre. Soyez-vous: heureuses si vous n'appellez pas par leur prénom tous les jeunes gens de votre connaissance, si vous ne les tutoyez pas, si vos sorties nocturnes sont protégées, si votre toilette est décente, si vous ne parlez pas à tort et à travers de tant de sujets dont vous ne voyez pas le fond?

Ce qui est stupéfiant, c'est que la jeune fille actuelle fasse souvent une bonne mère de famille malgré son éducation à la diable! Mais prenons garde!... nous nous éloignons trop du bon type... ne tentons pas la Providence!

FADETTE.

Le rôle de la femme dans la vie mondaine

A peu près sans exception, nous prenons toutes part à la vie mondaine: donc nous avons toutes besoin de la connaître, de la comprendre et de la juger, pour ne pas nous laisser emporter au hasard de ses tourbillons. Et quand je dis toutes, ce n'est pas intention, car ici encore nous entrons sur un domaine féminin — presque exclusivement — c'est-à-dire sur un domaine où la femme est reine, où tout lui obéit, où tout est suspendu à son bon plaisir.

Faut-il ajouter dans un domaine tout imprégné de sa légèreté, de son irréflexion, de son instinctive méchanceté? Où elle s'est montrée ce qu'elle est, une fleur qui exhale des parfums, un papillon qui se brûle les ailes, un insecte qui enfonce à coup sûr un dard empoisonné. Car la vie mondaine, c'est tout cela à la fois: c'est le charme, et c'est le danger, et bien souvent, c'est la blessure. Mais c'est aussi le suprême épanouissement de la civilisation, le berceau de l'art et de la pensée, le creuset où les moeurs s'adoucissent avant de se corrompre.

Tant que le Moyen-Âge bardé de fer n'a songé qu'à défendre ses châteaux, il a été un siècle fort, mais un siècle rude, inintelligent, brutal.

Les luttes s'apaisent, et les brigandages prennent fin, les relations se nouent de manoir à manoir, du midi au nord les cours d'amours vont se multipliant, dans lesquelles les femmes sont des reines, presque des déesses, puisqu'on parle alors du culte de la femme, qui a ses servantes, et, peu s'en faut, sa liturgie. Les hommes apprennent à leurs pieds le respect, la douceur, la générosité.

Puis les moeurs se relâchent: le divorce d'Éléonore d'Aquitaine sort de catastrophe finale à une cour d'amour.

Après la guerre de cent ans, la France, qui durant les terribles années n'a songé qu'à ne pas mourir, se refait, se repose et se détend sous les rois chevaliers qui lui rapportent de l'Italie le culte de la beauté et le culte du plaisir. Les fêtes recommencent: à la cour de François Ier, elles sont exquises d'esprit et de distinction, parce qu'elles sont inspirées par la femme ou données en son honneur. Puis, une femme encore, la reine de Navarre, nous montre dans son très libre Heptaméron, la dégénérescence des moeurs mondaines en moeurs païennes. La seconde moitié du XVIe siècle détruit l'oeuvre de la première.

Après l'Édit de Nantes, la France est à l'éveil de nouveau, et ce sont encore des femmes, les Précieuses, qui arrachent les compagnons de Henri IV à la grossièreté de langage et de moeurs dont le bon roi lui-même avait donné l'exemple. Mais les Précieuses deviennent les Frondeuses, et l'esprit païen rentre par elles dans la vie mondaine sous la forme de l'u-

tilitarisme et de la galanterie.

La femme, on le voit, a fait ce qu'elle a voulu de la vie mondaine, ou plutôt, lorsqu'elle s'en est sentie la force, elle a toujours lutté victorieusement contre le paganisme et le naturalisme qui en ont l'aboutissant ordinaire.

Ce n'est pas sans raison, en effet, que Jésus-Christ a signalé l'opposition foncière existant entre son esprit et l'esprit du monde «tout entier établi dans le royaume du mal», parce qu'il tient par son essence même aux régions du mensonge et de l'orgueil. Et nous pouvons constater ici, une de ces contradictions étranges que nous rencontrons parfois sur les sommets de la nature humaine qui la rendent si difficile à comprendre aux esprits réfléchis et qui divisent les autres en deux fractions, incapables l'une et l'autre d'aller jusqu'au bout des exigences de notre être.

En même temps qu'elle est la forme suprême de la civilisation, le milieu le mieux préparé pour l'éclosion de nos instincts sociaux, l'atmosphère la plus propice au développement de la littérature et de l'art, la vie mondaine est aussi la plus grande ennemie de la moralité, de l'esprit de devoir et de sacrifice. Si elle adoucit l'homme elle le diminue; elle polit ses gestes, mais elle aiguise ses appétits. Il s'agit, — et c'est la tâche qui s'impose particulièrement à la femme, — de triompher de cette contradiction, de développer ce qui est bon et sain en supprimant ce qui ne l'est pas, de rendre chrétien ce qui, par la force de notre nature, tend à n'être que païen.

Est-ce possible? C'est ce que nous examinerons dans un prochain article.

COLLABORATRICE.

RECETTES

ROTI HACHE

Détail: 1/2 lb. de veau, 1/2 lb. porc, 1/2 lb. de bœuf, 1 petit oignon, 1 branche de céleri, 1 c. à table persil haché, 1 tasse de pain émietté et ramolli dans du lait, 1 œuf, sel, poivre, muscade, 2 c. à table graisse de roti, 1 blanc d'œuf, beurre, l'arrose la viande et la hache à la machine, roussez l'oignon dans la poêle avec 1 c. à table de beurre, l'ajoutez à la viande ainsi que le céleri, persil haché, le pain, les épices, l'œuf, bien pénétré la viande, la mettez sur une planche; saupoudrez de pain et la roulez sous forme de boudin et le passer au blanc d'œuf. Faire chauffer la graisse dans la bécassine, y mettre délicatement le boudin, l'arroser avec la graisse très chaude, le mettre au four pendant environ 1 heure, en ayant soin de l'arroser toutes les dix minutes avec un peu de bouillon. Servir avec une purée de pommes de terre.

CREME AU CITRON

Détail: 3 jaunes d'œufs, 4 o. à table de sucre, 1 c. à café de fécula ou 1 c. à dessert de cornstarch, 1 1/2 tasse de lait, 1/2 c. à thé de citron. Faire chauffer le lait et le verser sur les œufs travaillés avec le sucre, la fécula ou le cornstarch; faire prendre à feu très doux; retirer la crème, ajouter l'essence de citron, laisser refroidir et servir avec petite gâteaux ou biscuits.

TANTE POT-AU-FEU.

(Ecole-Mén. Prov.)

LES YEUX

Mes yeux douloureux tu les sens
A travers les longs cils qui tremblent
Te fixer, si rouges, qu'ils semblent
Avoir pleuré des pleurs de sang.

Tu les sens lourds de souvenirs
Lourds de rêves, lourds de détresses,
Lourds du poids mort de ma tendresse
Lourds de l'effroi des avenirs...

Mes yeux... Sais-tu bien les souffrances
Qui ternissent leur pur cristal?
C'était dans un sombre hôpital,
C'était là-bas, très loin, en France.

Ils se sont penchés un matin
Sur l'agonie où la Foi tombe,
Et parmi le souffle des tombes
Le regard triste s'est éteint.

Maintenant, qu'importe la nuit
Où frissonne au vent des chimères,
Le vol funèbre de l'ennui!
Ah! que meure en eux la lumière!

Car sous le rideau frémissant
Des paupières où vibre une ivresse imprévue,
Mes yeux douloureux, tu les sens

Embusés d'un divin encens,

Lourds du bonheur de t'avoir vue!

Georges RYVAL.

Notre Album

La plus jolie toilette est celle qu'on ne remarque pas et qui fait le mieux valoir.

Il n'y a que ceux auxquels on a tout dit à qui l'on ait toujours quelque chose à dire.

La vie est une assez belle chose pour que l'homme ne la dédaigne pas.—Montalembert.

La vaillance n'est pas absence de crainte, c'est agir, malgré toute crainte comme on le doit.—M. Herriott.

On se trompe toujours quand on attend le bonheur sans tenir assez compte du devoir... la vie n'est pas une fête, c'est une tâche, et à qui la comprend ainsi, la joie est souvent donnée par surcroît.—Marian.

Ette soi-même ce qu'il serait bon que les autres fussent est plus beau que les faire tels; on ne dispose bien que de soi, et encore est-ce bien difficile. Finalement, on a plus d'action par ce qu'on est, par ce qu'on devient en soi, que par ce qu'on s'efforce de faire directement sur les autres.—Maze-Currier.

Les Femmes!

Alors que les femmes latines se considèrent trop volontiers comme inférieures des hommes, les féministes Scandinaves ou Anglaises se croient leurs égales, et les Américaines se pensent leurs supérieures.

Pourquoi ces comparaisons, c'est l'erreur des doctrines: évaluer avec les mêmes mesures des marchandise différentes.

La femme a partout son rôle qu'elle ne doit point abdiquer, mais que la nature lui a assigné et qu'elle ne doit point lui faire oublier que si elle est femme, elle est aussi une créature libre, consciente, qui a à répondre d'elle-même.

La meilleure des éducations serait de donner à nos filles un idéal et une ambition. Une ambition: celle d'être quelqu'un, pour n'être point prise pour quelque chose; un idéal, celui de vivre hautement sa destinée et de mettre un peu de beauté dans le monde.

Je ne demande pas aux femmes d'être des apôtres prêchant... mais des apôtres enseignant par l'exemple de leur vie, éclairant par rayonnement.

Je sais qu'il y a des astres plus ou moins puissants, des âmes plus ou moins douées, mais que chacun donne selon ses forces. Il y a dans la voie laquée d'invisibles étoiles qui répandent leur lumière comme la plus brillante des constellations! Cela suffit: faire sa part de clarté, communiquer son étincelle de vie, avoir un peu d'espoir.

C'est peut-être le plus sûr moyen d'être heureux: conquérir soi-même sa joie, le créer chaque jour d'un effort. J'ai toujours cru que le Bonheur était plus une oeuvre personnelle qu'un don qu'on reçoit. Nous disposons tous de quelques éléments de félicité; le partage, je l'avoue, ne fut pas égal.

Certains possèdent des matériaux pour se construire un palais, d'autres n'ont que quelques débris pour s'élever une hutte, mais tous indistinctement nous avons de quoi nous «bâtir un peu de bonheur», ne fut-ce que ce trécor mer-

Bibliographie

«Les névroses», par le docteur E. Monnin, Paris, J. R. de Rudeval, éd. — C'est une œuvre de vulgarisation médicale que nous présente le docteur E. Monnin avec ce sous-titre: «Médecine et hygiène des névroses et de la neurasthénie». — Le public veut absolument qu'on lui dévoile les secrets du temple d'Esculape. Dès longtemps, l'auteur de ce nouveau livre a initié de nombreux lecteurs aux questions principales qui intéressent, en tout temps, la conservation ou le rétablissement de la santé: aujourd'hui, il s'occupe d'un groupe de phénomènes pathologiques qui semblent plus spéciaux aux époques tourmentées et sont indubitablement le triste apanage de notre monde soi-disant civilisé. — La vie actuelle est si intensive; elle exige une telle activité physique et intellectuelle de la part des travailleurs ou permet aux voluptueux de poursuivre si passionnément le plaisir sous des for-

Marthe DEBROL.

Autodafé

Elles sont trois, trois petites lettres jaunes, trois sourires du cœur, trois parfums d'âme. C'est un rien et c'est un monde, ces quelques lignes tracées d'une fine écriture ronde, caressante, attendrie comme la main, la chère main qui guidait la plume pour les mots de tendresse.

La flamme du foyer s'élève claire et droite, déjà tendue vers une proie qu'elle devine et qu'elle attend.

Car les trois petites lettres vont mourir, condamnées par l'inflexible raison, sur l'ordre du devoir, en dépit des protestations du cœur, les chères gardiennes du souvenir s'en iront en cendres impalpables, elles s'évaporeront en oubli.

Elles gémissent et se tordent sous le feu, rebelles au supplice, refusant de mourir.

Un à un les feuillets sont pris par la flamme enveloppante. Quelques lignes, quelques mots de la chère écriture apparaissent encore et tremblent comme tremblent les larmes. Le feu gagne, gagne, rapide, avide, implacable. Plus rien qu'un amas noir et informe strié de raies rouges comme du sang, qui serpente, s'efface, disparaissent. La vie est éteinte. Le rien qui demeure encore s'effrite, se perd dans le brasier à travers la flamme justicière.

Les trois petites lettres sont mortes! Elles sont mortes. Tout ce qu'une âme avait mis d'elle-même entre ces feuillets, tendresse et joie, réconfort et bonheur vient d'être anéanti... Anéanti! Et les mots qui demeurent gravés dans le souvenir, les phrases qui reviennent chanter dans la mémoire et bercer le cœur? Les petites lettres revivent, les petites lettres sont immortelles.

C'est en vain que la Sagesse verse les eaux du Léthé à plein verre au cœur endolori par le sacrifice: le cœur se souvient, il se souvient, et miracle de tendresse fidèle, resuscite les pages disparues.

O puissance bénie et pourtant redoutable! Car les trois petites lettres doivent mourir, elles doivent mourir dans le cœur qui les fait revivre. La flamme purificatrice doit attendre là et consumer le cœur même, le cœur qui ne peut oublier.

Alors seulement elles seront mortes, bien mortes les petites lettres trop aimées, les lettres qui doivent finir dans l'anéantissement de l'oubli.

UNE FEMME.

mes toujours nouvelles que, par excès de fonctionnement utile ou nuisible, l'organisme engendre des toxiques dangereuses et que, pour se donner une excitation factice ou un calme trompeur, on se livre à l'usage de poisons de plus en plus variés et pernicieux. On veut, à tout prix, éviter la douleur, oublier le chagrin, se créer des jouissances et l'on use et l'on abuse de la morphine, de l'alcool, de l'éther même; des sports, du cirque et du théâtre; on s'adonne sans mesure à toutes les plus folles orgies; on se livre à tous les excès et on sacrifie sa santé à tous les vices. Et, quand on a passé par les émotions les plus fortes, qui sont aussi les plus dépressives, on aboutit tôt ou tard à l'un ou à plusieurs de ces désordres qui ébranlent le système nerveux en partie ou en totalité, troublent les digestions, désorientent le cœur, compromettent et annihilent l'intelligence, paralysent ou disloquent le mouvement, émeuvent ou affolent la sensibilité. — Lisez ces pages captivantes, vous tous qui êtes, à un degré et par une cause quelconque, les surmenés de ce nouveau siècle. Vous verrez d'où viennent les névralgies et les vertiges, les insomnies et les tremblements; comment la mémoire se perd et comment on devient fou; et, après avoir compris, grâce au style clair et imagé du savant et du lettré dont nous vous présentons l'ouvrage, ce qu'il y a de si justement redoutable dans l'épilepsie, l'hystérie, l'apoplexie, l'ataxie, la méningite et les désordres psychiques de tous ordres, tels que le délire et l'obsession, vous serez heureux de savoir qu'il y a des moyens, prophylactiques surtout, à opposer à de si désolantes perturbations. Depuis l'enfance jusqu'à l'extrême vieillesse, l'hygiène, plus que tout médicament pharmaceutique, est capable de prévenir ou de combattre de tels accidents. Nul doute que M. le docteur Monnin n'ait amplement raison de l'affirmer; mais peut-être ne se refusait-il pas d'admettre avec nous que le meilleur préservatif ou correctif de pareilles misères est simplement ce que les philosophes et les religions ont appelé dans tous les âges: la vertu.

Docteur LEON CHAPOY.

Pour l'Exposition de Valleyfield

(Service particulier)

Québec, 7. — Une délégation du comité de Beauharnois présentée par MM. Bergevin, Plante et Mousseau a de mandé au ministre de l'Agriculture, un octroi de \$3,000 pour l'exhibition de Valleyfield. Le ministre promet de prendre la chose en sérieuse considération.

Voici la Saint-Valentin

Jeunes Gens

et

Jeunes Filles

qui voulez célébrer joyeusement la fête des amoureux, venez à la

Librairie St-Louis

288, rue Ste-Catherine Est

où vous trouverez un grand choix de Valentins artistiques et réellement attrayants.

L'enquête sur la United Shoe Co.

Québec, 7. — Les commissaires enquêteurs sur les opérations de la United Shoe Co., ont terminé leur travail à Québec ce matin. Les derniers témoignages ont été MM. Wm. A. Marsh, J. A. Duchaine, H. Gale, J. E. Samson, O. Goulet, M. Stobo, Eug. Trudel, M. Marois. La plupart n'ont apporté aucun fait nouveau. Les témoignages ont été une répétition de ceux donnés antérieurement.

La commission est retournée à Montréal.

UNE IDEE DE LA MODE DU JOUR



MANTEAU DE TRENTE-DEUX POUCES DE LONGUEUR POUR DAME

Pour le costume tailleur auquel on songe tout d'abord comme vêtement de printemps, le manteau illustré ici sera bien apprécié. Il est fait à la mode nouvelle, avec collet double et bords échancrés.

On peut se servir de serge, de tweed, de tissu anglais ou de drap fin. Le patron No. 5718 est taillé en grandeur de 32 à 42 pouces mesure de buste. Pour faire le vêtement de taille moyenne il faut 3 verges 3/8 de tissu de 44 pouces ou 2 verges 3/4 de tissu de 54 pouces.

On peut se procurer le patron en envoyant 10 cents au bureau de ce journal. Les lectrices du «Devoir» peuvent obtenir ces patrons aux conditions suivantes: Remplir le coupon ci-dessous et retourner au DÉPARTEMENT DES PATRONS AU «DEVOIR», 714 rue St-Jacques Montréal.

COUPON

Département des Patrons au «Devoir».

Envoyer lisiblement.

PATRON No. 5718

Nom

.....

No. Rue

Ville

Mesure du buste

De taille

Quand vous désirez un patron soit pour fille ou enfant, les mentions (jeune fille, enfant) l'âge seulement.

Envoyez ce coupon après que vous l'aurez rempli au DÉPARTEMENT DES PATRONS, AU «DEVOIR», avec 10 cents, soit en timbres ou en argent et le patron ci-dessus vous sera envoyé quelques jours après.

Confort

Élégance

«DESJARDINS»

NOUS FAISONS UNE INVITATION SPECIALE AUX

VISITEURS.

qui viennent à

L'EXPOSITION D'AUTOMOBILES

Nous sommes en mesure d'offrir à tous la plus entière satisfaction, le plus grand choix de fourrures, et de vous donner

40%

meilleur marché que partout ailleurs. En venant chez nous, vous vous adressez à une maison de confiance, qui tient à conserver sa haute renommée.

Quelle que soit la FOURRURE que vous désirez, nous l'avons et dans un choix magnifique

PÉTISSES, MANTEAUX, MANCHONS, TOURS-DE-COL, ETOILES, PELERINES, Etc.

Desjardins & Co.
288, rue Ste-Catherine Est, Montréal

LE REMANIEMENT DE LA CARTE ELECTORALE

Le district de Montréal sera représenté par treize députés. — Les nouvelles divisions sont: Maisonneuve, Dorion, Laurier et Westmount. — Laval est agrandi. —

LA LEGISLATURE AURA 82 REPRESENTANTS.

(De notre correspondant)

Québec, 7. — Le plus grand Montréal comprenant l'île Jésus aura treize députés si l'on accepte l'interprétation ministérielle qui compte Laval comme une division nouvelle dans la grande cité, ou 12, si l'on excepte Laval.

Laval aura pour le provincial les mêmes limites que pour le fédéral; c'est-à-dire que l'on ajoute à Laval le Sault, Bouchette, Ahuntsic, Villeray, le Parc Amherst, St-Léonard, St-Michel, la Longue-Pointe, et la Pointe-aux-Trembles. Aux limites actuelles de Jacques-Cartier, l'on ajoute Villa Emard et St-Paul prises dans Hochelaga.

MAISONNEUVE

Maisonneuve comprendra les quartiers de Lormier, Rosemont et Hochelaga, de la cité de Montréal, ainsi que la ville de Maisonneuve, avec, en plus, partie du quartier St-Marie de la cité de Montréal, portant le N° 172 du cadastre du village incorporé de la Côte de la Visitation, suivant leurs limites respectives actuelles.

ST-GEORGES

La division St-Antoine disparaît pour faire place à la division St-Georges qui comprendra la cité de Montréal, le parc Mont-Royal, les quartiers St-Georges, St-André et Ouest, est borné par le quartier St-Cunégonde, la cité de Westmount, le quartier Mont-Royal, le cimetière Mont-Royal, la ville d'Outremont, les quartiers Laurier, St-Jean-Baptiste, St-Laurent, Centre, le fleuve St-Laurent, et les quartiers Ste-Anne et St-Joseph, le tout suivant leurs limites respectives actuelles.

Les autres divisions de Montréal sont les suivantes:

MONTREAL-DORION

Le quartier Duvernay et la partie sud-ouest du quartier St-Denis bornée par le milieu de la rue Daniel (ancienne rue Bélanger) et son prolongement jusqu'au quartier Rosemont, — est borné par le quartier Rosemont, le numéro 172 du cadastre du village incorporé de la Côte de la Visitation qui est une partie du quartier Sainte-Marie, les quartiers Hochelaga, de Lormier, Papineau, Lafontaine, St-Jean-Baptiste et Laurier, suivant leurs limites respectives actuelles.

MONTREAL-HOCHELAGA

Les quartiers St-Henri et St-Cunégonde de la partie nord-ouest du quartier St-Gabriel bornée par le quartier Ste-Anne, le chemin de fer du Grand-Tronc du Canada et le canal Lachine, — est borné par les quartiers St-Paul, Emard et Notre-Dame de Grâce, la cité de Westmount, et les quartiers St-André, St-Joseph et Ste-Anne, suivant leurs limites respectives actuelles, ainsi que par la partie sud-est du quartier St-Gabriel.

MONTREAL-LAURIER

Les quartiers Laurier et St-Jean-Baptiste, est borné par la ville d'Outremont, les quartiers Bouchette, St-Denis, Duvernay, Lafontaine, St-Louis et St-Laurent et le parc Mont-Royal, suivant leurs limites respectives actuelles.

MONTREAL-STE-ANNE

Les quartiers Ste-Anne et St-Joseph, est borné par les quartiers St-Gabriel, St-Cunégonde, St-André, St-Georges et Ouest, suivant leurs limites respectives actuelles, et le fleuve St-Laurent.

MONTREAL-ST-JACQUES

Les quartiers St-Jacques et Lafontaine, est borné par les quartiers Est, St-Louis, St-Jean-Baptiste, Duvernay et Papineau, suivant leurs limites respectives actuelles, et le fleuve St-Laurent.

MONTREAL-ST-LAURENT

Les quartiers St-Laurent et Centre, est borné par les quartiers Ouest, St-Georges, le parc Mont-Royal, les quartiers St-Jean-Baptiste, St-Louis et Est, suivant leurs limites respectives actuelles, et le fleuve St-Laurent.

MONTREAL-ST-LOUIS

Le quartier St-Louis et Est, ainsi que les îles Ste-Hélène, Ronde et Verte, est borné par les quartiers Centre, St-Laurent, St-Jean-Baptiste, Lafontaine, St-Jacques, suivant leurs limites respectives actuelles, et le fleuve St-Laurent.

MONTREAL-STE-MARIE

Les quartiers Papineau et Ste-Marie, — moins, pour ce dernier, la partie qui porte le numéro 172 du cadastre du village incorporé de la Côte de la Visitation, — est borné par les quartiers St-Jacques, Lafontaine, Duvernay, de Lormier et Hochelaga, suivant leurs limites respectives actuelles, et le fleuve St-Laurent.

WESTMOUNT

Le quartier Mont-Royal de la cité de Montréal, le cimetière de la Côte-des-Neiges, le quartier Côte-des-Neiges de la cité de Montréal, la ville d'Outremont, le cimetière Mont-Royal, la cité de Westmount, la ville de Montréal-Ouest, suivant leurs limites respectives actuelles, le quartier Notre-Dame de Grâce de la cité de Montréal, la partie du quartier Emard de la cité de Montréal, bornée par le milieu du chemin de la Côte St-Paul et son prolongement jusqu'au milieu du canal Lachine, le milieu du canal Lachine jusqu'à la limite nord-est du numéro 8603 du cadastre de la paroisse de Montréal, la limite limite, puis le milieu de la rivière St-Pierre jusqu'au milieu du chemin de la Côte St-Paul, au point du départ, et les parties du village de la Côte St-Luc situées au sud-est du chemin de la Côte Saint-Luc et portant les numéros suivants: 143, 138, 152a, 154, 164, 71 et 70 du cadastre de la paroisse de Montréal.

MONTREAL

On enlève au comté de Montréal toute la partie supérieure non organisée qui va à Labelle.

LABELLE

Le comté de Labelle comprend la paroisse du Cœur Très Pur de la Bienheureuse Vierge Marie de Beauchamp, celle de Notre-Dame de Bon Secours qui renferme le village de Montebello, celle de Ste-Angélique qui renferme le village de Papineauville, celle de Notre-Dame de la Paix, de St-André-Avellin, et les cantons Lochaber qui renferme le village de Thuro, l'augmentation de Lochaber, Buckingham qui renferme la ville de Buckingham et le village de Masson, Ripon,

"Autour du Mariage"

CONFERENCE DE M. L'ABBE DUPUIS A LA MISERICORDE.

Avant-hier, devant une centaine de Dames Patronesses de la Crèche, M. l'abbé Dupuis faisait une conférence au couvent de la Miséricorde. Il s'agissait du mariage, sujet bien ancien et cependant toujours nouveau.

La famille, expliquait le conférencier, existe naturellement. L'homme et la femme composent le couple humain. Il est intéressant d'étudier le caractère distinctif de l'homme et de la femme. Il n'est pas besoin d'être un grand observateur pour reconnaître que la femme est douée d'une puissance exquise de sentir et de s'attacher. Si elle ressent vivement ce qui la touche, elle n'est aussi émue jusqu'au fond du cœur des douleurs dont elle est témoin. Son grand besoin c'est de vivre pour les autres. Faible, elle appelle, ou du moins elle désire un protecteur. Ne croyons pas pourtant que ce désir est égoïste. Non. C'est à se donner qu'elle aspire. Mais elle préfère se dévouer pour un être digne, noble, bon, capable de lui rapporter un surcroît d'existence honorable et intelligente.

Dès son enfance, la jeune fille s'attache et soigne. En attendant mieux, elle aime sa chère poupée. Elle se réveille la nuit pour l'envelopper chaudement d'ouate et de soie. Ne sourions pas. Le philosophe constate ces faits et les interprète. Sans doute l'imitation y entre pour quelque chose, mais il y a dans ces naïves explosions d'un cœur d'enfant des preuves évidentes d'une organisation spéciale. Dieu qui lui a donné ces penchants, comme une première dot, a la vue plus haute et plus étendue que nous.

La curiosité caractérise aussi l'âme féminine. On a grand tort de n'y voir qu'un défaut. Cette curiosité qui, mal cultivée, s'épuise en perquisitions mesquines et en misérables commérages, peut devenir une des lumières de la famille, quand elle s'applique à observer sérieusement les caractères des personnages suspects, les dangers possibles. Encore un penchant qui est l'œuvre d'une puissance et sage prévoyance.

La femme a les mêmes penchants que l'homme; sans cela ils ne pourraient jamais former l'unité morale qui leur est destinée. Mais ces qualités leur sont les autres.

C'est à eux d'achever l'œuvre divine en réalisant librement tout l'accord des éléments sont en eux. Il ne faut pas qu'au début, le jeune homme et la jeune fille qui s'aiment, soient trop différents, au moins de ces différences qui entraînent le mépris et les contradictions inconciliables.

Mais si parfait qu'elle soit l'entente entre les deux époux ne comble pas leurs vœux. Etendre son être en le communiquant c'est la vraie source du bonheur domestique. C'est là la plus providentielle de toutes les tendances. Voyez la jeune femme qui n'est pas encore mère, comme elle désire le devenir. Dès que son espoir est assuré, elle rayonne. Quand aucune corruption n'a gâté son âme, la voilà qui prépare, avec amour, les bonnets, les linges, les mousselines et chaudes enveloppes. Dès que l'enfant paraît au jour, dès qu'elle entend son cri, le premier mouvement de la mère est de prior qu'on le lui donne pour le presser sur son sein et le couvrir de ses plus tendres caresses. Plus délicate que l'homme, elle a cependant toute la force nécessaire pour élever son enfant. Elle le porte, elle l'allait, elle le soigne avec une adresse naturelle sans le froisser, sans le blesser. Debut, et son cher fardeau sur ses bras, elle compose un groupe d'heureux ravissant.

Son enfant, elle le trouve toujours beau. Ne raillois pas ce penchant des mères. Il est l'inspiration même du cœur maternel. Il dépeuple son amour, qui crée et qui sauve. Celui qui a mis ce ressort dans l'âme maternelle, savait bien ce qu'il faisait.

Il y a plus. L'enfant naît débile, contrefait, décliné disgracié, une véritable mère dont les penchants sont restés purs, s'attachera d'autant plus tendrement à son enfant créature. D'ailleurs, restée seule à l'aimer, elle le chérira avec passion. Sa pitié innée rétablira l'équilibre. Mais d'où lui vient cette exquise et ingénieuse pitié si ce n'est du cœur de Dieu qui a façonné le cœur des mères.

Mais voici que l'enfant disparaît. La mère de l'homme continue à aimer l'être qui lui a été ravi. «Elle ne veut pas être consolée», disent nos Saints Livres. Profond et vrai. Ne parlez pas à sa raison. Sa raison ne comprend rien à ses paroles. Elle ne les entend pas. Taisez-vous et priez avec elle. Une loi suprême a voulu que la mère aimât trop pour aimer assez. Nous avons été créés en prévision de nos épreuves. — Le premier accident brise les machines artificielles les plus puissantes. — L'organisation humaine résiste aux plus violentes secousses, quand nos excès ne l'ont pas usée.

L'Orphelinat Saint-Patrice

LE MAIRE GUERIN FAIT L'OUVERTURE DE LA VENTE DE CHARITE POUR CETTE INSTITUTION.

Le maire Guérin a ouvert hier soir la vente de charité de l'Orphelinat St-Patrice. Cette institution existe depuis plus de cinquante ans et a fait un bien considérable parmi la population catholique des paroisses de langue anglaise de la ville. M. Guérin a félicité les autorités de la maison de leur dévouement.

Le bazar se tient à la salle Nazareth, rue Manoe, près de la rue Ste-Catherine.

Après l'ouverture, il y a eu une réception, en l'honneur de M. et Mme Guérin.

Winslow, St-Alphonse de Winslow, Ste-Cécile de Winslow, St-Agnès de Mégantic, St-Léon de Marston, St-Zénon de Popplis, St-Augustin de Woburn, St-Ludger, toute la partie de Notre-Dame-Des-Bois de Chesham comprise dans les cantons Chesham, la ville de Mégantic, le village de Spring-Hill, la partie de St-Evariste de Forsyth comprise dans le canton Forsyth et celle de St-Martin de Tours comprise dans le canton Dorset.

Ce remaniement ajoute 7 députés à la représentation provinciale et porte le nombre total à quatre-vingt-deux. Le bill est dispendieusement apprécié, au point de vue politique on n'a pas encore en le temps d'en constater la portée. Il semble admis toutefois que l'on veut fortifier le parti libéral dans l'anneau en le débarrassant d'un quartier hostile et en lui en donnant un favorable. D'autres ne trouvent pas la représentation de Montréal suffisante encore.



CACAO FRY

LE CACAO PUR pour le Déjeuner. Le Grand Favori toujours et partout — est la source d'énergie, l'aliment d'épargne par excellence, créateur de forces, réparateur des pertes de l'organisme.

300 GRANDS PRIZ, Médailles et autres Récompenses justifient la vogue immense dont il jouit dans l'univers entier.

DANS TOUTES LES EPICERIES, EN BOITES DE 1-4, 5-8 ET 1 LB.

Le Commerce Approvisionné par J. S. FRY & SONS, Limited, 24 Rue St-Sacrement, Montréal.

Congrès de la Langue Française

SOUSSIONS

Les souscripteurs au Congrès de la Langue française ont droit à une carte de membre qui leur est adressée immédiatement sur réception de leur contribution. Les souscripteurs de Québec cependant ne recevront leurs cartes que vers la fin du mois de mars. Il sera donné avis de la date de cette distribution.

L'Alliance Nationale, Montréal \$100.00
L'Union St-Joseph du Canada, Conseil de district d'Ottawa 50.00
Sir A.-B. Routhier, Québec 25.00
La Ligue de la Presse Catholique, Québec 25.00
L'abbé O. J. Bellerose, Balthie, Conn. 25.00
M. Arthur Rousseau, M.D., Québec 25.00
M. P. Calixte Dagnéau, M.D., Québec 25.00
L'Association, Soc. de Sec. Mat. 11.50
Succ. St-Basile, Madawaska 11.50
Société St-Jean-Baptiste, Hartford, Conn. 10.00
M. l'abbé E. De Lamarre, Chicoutimi 10.00
Mgr M. F. Richard, Rogersville, N.B. 10.00
Convent des Dominicains, Ottawa 10.00
Union St-Joseph du Canada, Conseil Ste-Anne, Ottawa 10.00
M. Adolphe Rivard, Québec 10.00
M. W. Richard Larue, Québec 10.00
M. le chanoine L. Rouleau, Sandy Bay, Matane 5.00
M. l'abbé H. Defoy, Woonsocket, R.I. 5.00
M. l'abbé Joseph Melançon, Greenville, N.H. 5.00
M. l'abbé Ferd. Bédard, Hartford, Conn. 5.00
M. l'abbé L. A. Marchand, Fall-River, Mass. 5.00
Rév. Jos. Pédaine, C.S.V., Montréal 5.00
M. l'abbé H. Dorion, Richford, Vermont 5.00
M. l'abbé D. Gosselin, Charlesbourg 5.00
M. Alph. Desjardins, Lévis 5.00
M. Jos. Gauthier, M.D., Montréal 5.00
Mgr J. S. H. Blaquière, V.G., Isles de la Madeleine 5.00
M. le chanoine L. Rouleau, Sandy Bay, Matane 5.00
La Ligue du Sacré-Cœur, N.D. du Chemin 5.00
Mgr Denis Gérin, St-Justin, R.Q. 5.00
Les Artisans Canadiens, Succursale Maisonneuve 5.00
M. l'abbé A. Blondin, Sainte-Monique, Nicolet 5.00
M. l'abbé Ern. Jobin, Québec 5.00
M. l'abbé J. S. Gauthier, Thetford 5.00
Société des Dames de Sainte-Anne, Thetford 5.00
Cécile Duhamel, A.C.C.C., Ottawa 5.00
M. l'abbé Th. Gigère, Fall-River, Mass. 5.00
Rév. Père J. M. Portal, Havorth, Mass. 5.00
M. l'abbé P. E. Myre, Marcellin, Sask. 5.00
M. l'abbé Jos. Cinq Mars, St-François, I.O. 5.00
M. Jules Livernois, Québec 5.00
L'hon. juge Cannon, Québec 5.00
M. L. Simoneau, Québec 5.00
M. l'abbé Arthur Lapointe, Ste-Macachie 5.00
M. D. J. Montambault, Québec 5.00
M. Lévis A. Soucy, St-Basile, Madawaska 5.00
M. l'abbé E. H. Hélie, Laurier, Manitoba 5.00
M. Jos. B. Trotter, Québec 5.00
M. Alcide Parier, Québec 5.00
M. l'abbé R. S. Lamoureux, Bedford, P.Q. 5.00
M. l'abbé Ed. Lafèche, St-Paulin, P.Q. 5.00
Mme P. Lefrançois, Québec 5.00
Mme Jos. Labrecque, Québec 5.00
Mme J. P. Garneau, Québec 5.00
M. J. Omer Beaubien, Québec 5.00
M. A. E. Vincent, Québec 5.00
M. J. B. O. Gagnon, Québec 5.00
M. Henri Boivin, Québec 5.00
M. L. G. Chabot, Québec 5.00
M. Alex. Roy, Québec 5.00
M. Fr. Delisle, Québec 5.00
M. P. P. Gauvin, Québec 5.00
M. Omer Hardy, Québec 5.00
M. Alph. Mercier, Québec 5.00
M. J. Reid, M.D., Québec 5.00
M. V. Cloutier, Ottawa 5.00
M. Alph. Gagnon, Québec 5.00
M. Gust. Grenier, Québec 5.00
M. J. B. Turbide, Isle de la Madeleine 5.00
M. Antonio Parreault, Montréal 5.00
M. l'abbé Lionel St-Georges, Lindsay, Québec 5.00
M. le colonel Maurice Moore, Irlande 5.00
Rév. Père At. France 5.00
Rév. Père Les Davout, S.J., Chine 5.00
M. l'abbé S. Côté, Chatham, Ont. 5.00

M. Pierre Labrosse, Marcellin, Sask. 2.00
M. Hormidas Labrosse, Marcellin, Sask. 2.00
M. J. Issie Lalonde, Marcellin, Sask. 2.00
M. J. Alex. Hardy, Marcellin, Sask. 2.00
Rév. Père P. G. Lebel, S.J., Sudbury, Ont. 2.00
M. l'abbé Alph. Fortin, Sém. Rimouski 2.00
M. l'abbé Nare. Rioux, Sém. Rimouski 2.00
M. Adalbert Leclerc, élève du Sém. de Québec 2.00
M. Ls. Ruelland, domaine Lairet, Québec 2.00
M. l'abbé Jos. Merdier, Québec 2.00
M. Jos. Dumais, Montréal 2.00
M. l'abbé L. F. Côté, St-Alexis Co. Bonaventure 2.00
M. Geo. H. Dufresne, Lachine 2.00
M. Ed. Marcotte, Québec 1.00
M. Jules Lemoine, Québec 1.00
M. L. Terreau, Sr., Québec 1.00
M. Léon Hardy, Québec 1.00
M. E. Geo. Rousseau, Québec 1.00
M. Frs. Blondeau, Québec 1.00
M. La Carreau, Québec 1.00
M. Nap. Gendron, Québec 1.00
M. P. Frs. Gauthier 1.00
M. S. Dufault, Québec 1.00
M. Ad. Falardeau, Québec 1.00
M. Ed. Paquet, Québec 1.00
M. St-Georges Legendre, Québec 1.00
M. A. Rémiard, Québec 1.00
M. Eug. Lamontagne, Domaine Lairet, Québec 1.00

Les funérailles de Sir James Lemoine

(Service particulier)

Québec, 7. — Les funérailles de sir James Lemoine ont eu lieu ce matin à l'église de Silley. M. l'abbé Gosselin, recteur de l'Université Laval a fait la levée du corps. M. le curé Maguire, assisté de MM. les abbés Garneau et Chouinard comme diacre et sous-diacre, a chanté le service. Mgr Roy a donné l'absoute. On remarquait au choeur: Mgr Paquet, l'abbé Lafamme, curé de la Basilique; l'abbé Huard et l'abbé Camille Roy. Parmi les laïques on remarquait le Lieutenant-Gouverneur et son aide-de-camp, l'hon. juge F. X. Lemieux, sir L. A. Jetté, P. B. Casgrain et une nombreuse délégation de la Société Royale du Canada. Sir Frs. Langelier, sir A. B. Routhier, l'hon. Thomas Chapias, Dr. N. E. Dionne, Ern. Gagnon, Ernest Myrand et P. G. Roy.

L'ouverture du Reichstag allemand

(Service particulier)

Berlin, 7. — Les 110 députés allemands étaient absents ce matin, lorsque l'Empereur présida à l'ouverture du Reichstag.

Mort d'une religieuse

Ottawa, 7. — Mère Thérèse, supérieure du couvent de la rue Rideau est décédée ce matin. La défunte âgée de 84 ans est native de St-Jean, Qué. La sœur Thérèse était religieuse depuis 67 ans.

Enseveli sous un amas de charbon

(De notre correspondant)

Sherbrooke, 7. — Henri Benoit, employé au Canadian Pacific, a été enseveli, ce matin, vers une heure, sous un amas de charbon dans l'entrepôt de la compagnie. Il a été secouru après une minute et demie; il était à demi asphyxié, et a reçu des blessures assez graves. On espère le sauver.

Chemises "BLOCK"

Les chemises les plus fortes et les plus brillantes pour gas, gasoline et pétrole. Achetez les chemises par leur nom de "Block" et mettez-les à vos difficultés avec les chemises. 10c. — 15c. — 25c.

Fournisseurs, demandez des catalogues à THE BLOCK LIGHT CO. YOUNGSTOWN, OHIO, Fabricants des

THE INNER LINED BLOCK VITALITY MANTLES

PROCLAMATION

Avis Public est par les présentes donné qu'après la clôture de l'élection pour la mairie et les charges d'échevins qui a eu lieu JEUDI, le 1er FEVRIER courant, et après l'examen et l'addition finale des suffrages, d'après les relevés fournis par les différents sous-officiers - rapporteurs nommés pour les divers bureaux de vote, et après l'expiration du délai fixé par la loi pour un décompte devant un Juge, j'ai constaté que les candidats suivants ont obtenu la majorité des votes et je proclame par conséquent lesdits candidats dûment élus :

MAIRIE	QUARTIER ST-GABRIEL
Louis Arsène Lavallée.	Patrick Monahan.
ECHEVINS	QUARTIER DUVERNAY
QUARTIER CENTRE	J. Ludger Clément.
Victor Morin.	QUARTIER MONT-ROYAL
Alexander Donald Fraser.	Alexandre Eustache Prud'homme.
QUARTIER STE-ANNE	QUARTIER LAURIER
Thomas O'Connell.	Napoléon Turcot.
QUARTIER ST-JOSEPH	QUARTIER NOTRE-DAME-DE-GRACES
Daniel Stroud.	Dugald MacDonald.
QUARTIER ST-LOUIS	QUARTIER ST-PAUL
Abraham Blumenthal.	Michael Judge.
QUARTIER ST-LAURENT	QUARTIER AHUNTSIC
James Robinson.	Trefflé Bastien.
QUARTIER PAPINEAU	QUARTIER EMARD
Médéric Martin.	Joseph Ulric Emard.
QUARTIER STE-MARIE	QUARTIER LONGUE-POINTE
Napoléon Séguin.	Emery Larivière.
QUARTIER LAFONTAINE	QUARTIER BORDEAUX
J. Célèbre Poissant.	Gordien Ménard, fils.
QUARTIER HOCHELAGA	L. O. DAVID,
Joseph Honoré Garneau.	Officier-Rapporteur.
QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE	Hôtel de Ville,
Georges Vandelaar.	Montréal, 8 février 1912.

FAITES FAIRE VOS IMPRESSIONS

Vous obtiendrez toujours satisfaction en donnant vos commandes à notre bureau. :: ::

AU DEVOIR

Nous sommes outillés pour tous les genres de travaux. :: ::

Demandez nos prix avant de donner vos commandes ailleurs. :: ::

71a RUE ST-JACQUES

TELEPHONE MAIN 7461

VINS et LIQUEURS de CHOIX

Exigez les marques suivantes de votre fournisseur

LIQUEURS FINES.—P. Garnier, Enghein les Bains.
CLAIRES ET SAUTERNES.—A. Delor & Cie, Bordeaux.
VIN DE BOURGOGNE.—Oeil de Perdrix.
VIN SHERRY.—Favorito, Diez Hermanos, Jerez
VIN DE PORT.—Braganza et Minerva.
CHAMPAGNE.—Cardinal, Epernay.

LAPORTE, MARTIN & CIE, LIMITEE, Agents. - MONTREAL

SERIE COMPLETE d'ETUDES en FRANÇAIS sur les VALEURS CANADIENNES

Pour la première fois, en Canada, les Capitalistes Canadiens-français peuvent se procurer une série d'articles en français sur les principales compagnies canadiennes industrielles et d'utilité publique.

Au nombre des compagnies analysées, notons les suivantes :

MONTREAL L. H. & P. CO.
PACIFIQUE CANADIEN
LAKE OF THE WOODS MILLING
SHAWINIGAN WATER & POWER
TORONTO RAILWAY

Sur demande, nous en ferons l'envoi gratis d'un exemplaire.

McCuaig Bros. & Co.

Membres de la Bourse de Montréal.

17 RUE SAINT-SACREMENT, MONTREAL

La première compagnie d'assurance anglaise établie en Canada, A.D. 1803

FEU PHOENIX ASSURANCE COMPANY Limited.

FONDEE EN 1783. DE LONDRES, ANGLETERRE

CAPITAL ET ACTIF \$78,500,000

Sinistres payés depuis la fondation de la Compagnie \$425,000,000

Dépôt au gouvernement fédéral et placements en Canada pour la garantie des assurés en Canada 2,500,000

Directeurs pour le Canada. — R. MacD. FALCONER et J. B. PATTERSON, No. 100 rue St-François-Xavier, Montréal, P. Q.

Agents pour la ville.—Arthur Simard, E. Lamontagne, C. R. Blache, A. U. Mail, Louis, C. Gailbert, F. X. Lanthier, C. H. Bouth, H. Joseph, E. A. Whitehead, Co. Limited. Agents demandés dans les villes et villages où nous ne sommes pas représentés.

L. THERIAULT,

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES
VOITURES DOUBLES A LOUER

ETABLIS EN 1908

24 RUE SAINT-URBAIN **355 RUE CENTRE**
Téléphone Main 1399 Tél. Main 3514

ways Co., ont subi une déception qui sans doute leur a été sensible. Le dividende de 2-1/2 p.c. dont ils s'attendaient à avoir la jouissance le 1er février, n'a pas été distribué. Cette mesure nous semble quelque peu draconienne, attendu qu'elle frappe des actionnaires étrangers qui n'ont pas eu le temps matériel d'effectuer l'échange.

Le gros du mouvement de liquidation du DETROIT peut être considéré comme terminé, mais le cours a fléchi descendant à 57. Il semble qu'en outre des liquidations forcées, il se trouve un grand nombre d'actionnaires qui vendent leurs actions pour faire remploi de leurs fonds dans le Dominion Steel.

Le MONTREAL POWER qui avait subi un recul de trois points a regagné rapidement le terrain perdu. La fermeture de fin de semaine s'est effectuée à 192 XD.

Le SHAWINIGAN a maintenu ses positions sans qu'aucune liquidation se soit produite.

Le NOVA SCOTIA STEEL a enregistré samedi son cours de fermeture à 141-2-95. Il va de soi que cette valeur bénéficiera de toute mesure prise par le gouvernement qui sera d'avantage au Dominion Steel.

Parmi les « hors-ligne », la baisse du CANADIAN PACIFIC est à signaler : de 16-1/2 le cours est tombé à 31-1/4. Le public se tient sur la réserve par suite des difficultés de réalisation.

Le WESTERN CANADA POWER, est ferme à 59. La compagnie sera bientôt en mesure de distribuer l'énergie électrique à Vancouver. D'ores et déjà les commandes équivalent à sa capacité de production.

Le Détroit est très florissant

Détroit, Mich., 8. — En 1911, le Detroit United Railway a augmenté son surplus de \$558,176.18 et ce, après avoir payé un dividende de \$625,000. S'il n'y avait pas eu de dividende déclaré, le surplus total aurait été de \$1,183,176.18.

Coté de l'actif, la valeur des lignes équivalait à \$41,358,196.67. Il y a pour \$3,750,459 de garanties dans le trésor.

Tous les directeurs furent réélus comme suit: Président, J. C. Hutchins; vice-président, Arthur Pack, de Pontiac; E. W. Moore, de Cleveland, et A. J. Ferguson, de Montréal; gérant-général, F. W. Brooks; trésorier, George H. Russell; secrétaire: A. E. Peters.

La Dominion Steel construirait ici

S'il faut en croire une rumeur qui court la rue, la compagnie du Dominion Steel se propose d'accomplir de grands projets cette année. D'abord elle ouvrirait d'immenses entrepôts sur les bords du canal, près de l'église Sainte-Anne. On croit que le terrain est acheté pour la construction de ses entrepôts.

Cette entreprise signifierait que la compagnie ferait de Montréal un centre de distribution pour ses marchandises manufacturées : tonnes que clous, barres d'acier, fils d'acier, etc., qui viennent de Sydney.

On dit aussi que la compagnie aura ses steamers à elle non seulement pour transporter le charbon à Montréal mais encore pour faire le trafic des marchandises précitées depuis Montréal jusqu'à Port Arthur et autres points de l'ouest du Canada. Les directeurs proposent de pousser plus activement que jamais les affaires de cette compagnie encore dans son enfance.

A NOS AMIS

Le "Devoir" est outillé pour faire des impressions dans tous les genres. Ouvrage garanti.

His Majesty's Theatre

COMPAGNIE D'OPERA DE MONTREAL les trois derniers soirs de la saison

CE SOIR ET SAMEDI SOIR, "Mme Chrysanthème", Mmes Laime, Choiseul, Rivière; MM. Stern, Stroesco, Allan.

VENREDI, — "Rigoletto", M. Nicoletti, Colombini, Huberty, C. Marti, Mmes Bowman, Courso, Sorbuck.

SAMEDI APRES-MIDI, — Comédie par l'orchestre, à 3 heures.

Directeurs: Signor Jacchia et Hasselmanns.

ASSUREZ VOS AUTOMOBILES

Contre le feu, accidents et les vols avec la

HARTFORD FIRE INSURANCE CO.

Bureau à Montréal: 90 St-Frs Xavier N. A. Fromings, gérant.

J. A. GRENIER, Dépt. français

AGENTS DEMANDES

Tél. Main 120

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal. Cour Supérieure No. 149.

William Merson et al, demandeurs, Abel Wallenberg, défendeur, Pélissier et Cie, distrayants, Le septième jour de février 1912, à la place de l'avant-midi, au domicile de William Merson, l'un des dits défendeurs de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en volailles, etc. Conditions: argent comptant.

J. E. COUTU, H. C. S.

Montréal, 8 février, 1912.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal. Cour Supérieure No. 149.

William Merson et al, demandeurs, Abel Wallenberg, défendeur, Le septième jour de février 1912, à la place de l'avant-midi, à la place de l'avant-midi, au domicile de William Merson, l'un des dits défendeurs de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en volailles, etc. Conditions: argent comptant.

J. E. COUTU, H. C. S.

Montréal, 7 février 1912.

Le juge en chef des Etats-Unis

ON CROIT QUE M. CHARLES NAGEL SUCCEDERAIT A FEU LE JUGE HARLAN.

Washington, S. — L'un des sièges de la Cour Suprême est vide. Feuille Harlan n'a pas été remplacé mais on croit que le ministre du commerce et du Travail, M. Charles Nagel, de St-Louis, sera bientôt nommé juge.

Le président Taft, dit-on, enverra prochainement, au Sénat la nomination de M. Nagel. Le juge William Hook, de Kansas, était celui qui dans les cercles on mentionnait comme successeur du Juge Harlan. Mais il apparaît que le gouvernement a éliminé son nom.

M. Louis Marshall ou Oscar Ross sont ceux qui ont été cités comme successeur de M. Nagel dans le cabinet,

COURTES DEPECHE

CANADA

LE C. P. R. ACHETERAIT LE RUSSELL.
Ottawa, 8. — Le Pacifique Canadien négocie actuellement en vue d'acquiescer l'hôtel Russell pour construire à sa place, une immense gare.

DES SAUVETEURS POUR NIAGARA.
Niagara, Falls, Ont., 8. — Les autorités américaines sont en train de négocier pour la formation d'une compagnie de sauvetage à Niagara Falls, avec le plus moderne équipement. L'idée est excellente, et cette station de sauvetage pourra rendre de grands services.

LA CRIMINALITE A CHATHAM.
Chatham, Ont., 8. — Le rapport annuel du chef de police accuse une augmentation de la criminalité. Il y eut, en 1911, quatre-vingt-neuf causes d'ivrognerie de plus qu'en 1910, neuf de plus pour vol, 13 de plus pour brigandage, 12 de plus pour faux.

UN ARSENAL A KINGSTON.
Kingston, Jamaïque, 7. — Des informations reçues de Londres, annoncent qu'une commission navale anglaise se rendra à la Jamaïque en juin prochain. Elle y étudiera l'opportunité de rouvrir l'arsenal du port en vue de l'ouverture prochaine du canal de Panama.

SUCCESSEUR DE LEGITIMUS.
Paris, 7. — La chambre des députés a validé, hier, par un vote, l'élection du député Candace, de la Guadeloupe, nommé en remplacement du député Legitimus, condamné pour fraude électorale.

LORD GREY SUR LE CANADA.
Londres, Ang., 8. — Earl Grey, dans un discours prononcé devant l'Association des propriétaires de navires, hier soir, a exprimé la conviction qu'une augmentation était imminente dans le trafic canadien.

Il recommanda à l'association de considérer le Saint-Laurent comme la route maritime idéale pour le Nord-Ouest de l'Amérique; on devrait faire de Montréal un port de première classe, et les taux d'assurance maritime devraient être mis au même niveau que les taux actuellement en existence pour les autres ports d'Amérique.

ETRANGER

VON AEBERHARDT EST MOURANT.
Londres, 8. — Une dépêche spéciale de Vienne annonce que le comte Von Aebherhardt, l'ex-premier ministre, est si gravement malade qu'on n'entretient plus l'espoir de le sauver.

VOL DE DOCUMENTS.
Genève, Suisse, 8. — Un attaché de l'ambassade allemande à Rome, s'est fait voler une valise de documents importants. L'attaché se trouvait sur le rapide Rome-Berlin qui arriva à Gosschenen où tous les voyageurs furent fouillés, mais sans succès.

LE ROI A LA PNEUMONIE.
Copenhague, 8. — Le roi Frédéric, qui souffre de pneumonie, prend un peu de mieux, et bien que tout danger ne soit pas passé, on espère qu'il sera bientôt en convalescence. La reine Louise souffre elle-même de bronchite.

LE DUC DES ABRUZZES, PROMU.
Rome, 8. — On annonce que l'amiral Cagni remplacera le duc des Abruzzes comme commandant de l'escadre des torpilleurs. Le duc actuellement vice-amiral sera probablement nommé commandant de la flotte de la Méditerranée et sera très important.

LES FLUIDES CAUSENT DES DEGATS.
Cadix-Espagne, 7. — Des pluies torrentielles ont fait déborder toutes les rivières de l'Espagne Sud et inondé toutes les terres. On estime les dommages à plus d'un million.

L'OPTIUM EN CONTREBANDE.
San Francisco, 8. — Les inspecteurs des douanes ont trouvé 105 petites boîtes.

Il y a Pâtes et Pâtes

Jusqu'au 1er mars

M. WANKLYN RESTERA A SON POSTE JUSQU'A CETTE DATE. — CE QUI SE FAIT A MOOSE JAW.

Me Eichen a déclaré hier matin qu'il n'a rien à dire aux commissaires touchant la lettre que M. Wanklyn a envoyée au maire hier après-midi. M. Wanklyn dit simplement que sa démission ne prendra effet qu'à partir du 1er mars. Il n'y a donc qu'à attendre cette date.

M. Aimey pense que la Ville devrait faire comme à Moose Jaw, où l'on a nommé des commissaires qui est le chef technique du bureau reçoit un salaire de \$6,000 de qui est supérieur au traitement des autres. Il pense que Montréal, avec une population cent fois plus grande que celle de Moose Jaw devrait payer \$10,000 à \$15,000 au commissaire qui serait le chef technique du bureau. Ce serait peut-être un moyen de garder M. Wanklyn.

La Cie C. H. Catelli, Limitée

MONTREAL, Canada.

FEUILLETON DU 'DEVOIR'

La Petite Mademoiselle

par HENRY BORDEAUX

(Suite)

Il parlait bas, et d'une façon précipitée.

— Non, répliqua Pierre.

— Je vais vous arrêter.

— C'est cela.

— Mais je pense comme vous. Je vais à la messe, mon D...

— Alors que faites-vous ici?

— J'ai six enfants. Voilà le commissaire.

Sur ce dialogue rapide, ils virent apparaître au sommet d'un long corps, un visage rieur qui cherchait à se faire grande barbe. Le commissaire de police entra d'un air soupçonneux, hargneux et cauteleux, et interrogea son subalterne sans aucune bienveillance:

— Que se passe-t-il? On manifeste?

Il flairait le délit à distance. Ce devait être celui-là même qui avait arrêté la Petite Mademoiselle. Quelle occasion de lui témoigner du mépris! Pierre commença une phrase vengeresse:

— Vous...

Mais il aperçut la figure décomposée de l'agent qui, soupçonné de complicité, regardait sa place, et, sans réfléchir davantage, il murmura d'une voix faible mais distincte:

— Vive le gouvernement!

Un peu étonné de cet enthousiasme discret, — un enthousiasme d'homme du monde, — car il avait cru entendre de loin d'autres exclamations mais symboliques et d'ailleurs gardées sous le voile de la discrétion, il dit:

— Un peu étonné de cet enthousiasme discret, — un enthousiasme d'homme du monde, — car il avait cru entendre de loin d'autres exclamations mais symboliques et d'ailleurs gardées sous le voile de la discrétion, il dit:

— Un peu étonné de cet enthousiasme discret, — un enthousiasme d'homme du monde, — car il avait cru entendre de loin d'autres exclamations mais symboliques et d'ailleurs gardées sous le voile de la discrétion, il dit:

— Un peu étonné de cet enthousiasme discret, — un enthousiasme d'homme du monde, — car il avait cru entendre de loin d'autres exclamations mais symboliques et d'ailleurs gardées sous le voile de la discrétion, il dit:

— Un peu étonné de cet enthousiasme discret, — un enthousiasme d'homme du monde, — car il avait cru entendre de loin d'autres exclamations mais symboliques et d'ailleurs gardées sous le voile de la discrétion, il dit:

— Un peu étonné de cet enthousiasme discret, — un enthousiasme d'homme du monde, — car il avait cru entendre de loin d'autres exclamations mais symboliques et d'ailleurs gardées sous le voile de la discrétion, il dit:

— Un peu étonné de cet enthousiasme discret, — un enthousiasme d'homme du monde, — car il avait cru entendre de loin d'autres exclamations mais symboliques et d'ailleurs gardées sous le voile de la discrétion, il dit:

— Un peu étonné de cet enthousiasme discret, — un enthousiasme d'homme du monde, — car il avait cru entendre de loin d'autres exclamations mais symboliques et d'ailleurs gardées sous le voile de la discrétion, il dit:

— Un peu étonné de cet enthousiasme discret, — un enthousiasme d'homme du monde, — car il avait cru entendre de loin d'autres exclamations mais symboliques et d'ailleurs gardées sous le voile de la discrétion, il dit:

— Un peu étonné de cet enthousiasme discret, — un enthousiasme d'homme du monde, — car il avait cru entendre de loin d'autres exclamations mais symboliques et d'ailleurs gardées sous le voile de la discrétion, il dit:

— Un peu étonné de cet enthousiasme discret, — un enthousiasme d'homme du monde, — car il avait cru entendre de loin d'autres exclamations mais symboliques et d'ailleurs gardées sous le voile de la discrétion, il dit:

— Un peu étonné de cet enthousiasme discret, — un enthousiasme d'homme du monde, — car il avait cru entendre de loin d'autres exclamations mais symboliques et d'ailleurs gardées sous le voile de la discrétion, il dit:

— Un peu étonné de cet enthousiasme discret, — un enthousiasme d'homme du monde, — car il avait cru entendre de loin d'autres exclamations mais symboliques et d'ailleurs gardées sous le voile de la discrétion, il dit:

— Un peu étonné de cet enthousiasme discret, — un enthousiasme d'homme du monde, — car il avait cru entendre de loin d'autres exclamations mais symboliques et d'ailleurs gardées sous le voile de la discrétion, il dit:

— Un peu étonné de cet enthousiasme discret, — un enthousiasme d'homme du monde, — car il avait cru entendre de loin d'autres exclamations mais symboliques et d'ailleurs gardées sous le voile de la discrétion, il dit:

— Un peu étonné de cet enthousiasme discret, — un enthousiasme d'homme du monde, — car il avait cru entendre de loin d'autres exclamations mais symboliques et d'ailleurs gardées sous le voile de la discrétion, il dit:

— Un peu étonné de cet enthousiasme discret, — un enthousiasme d'homme du monde, — car il avait cru entendre de loin d'autres exclamations mais symboliques et d'ailleurs gardées sous le voile de la discrétion, il dit:

— Un peu étonné de cet enthousiasme discret, — un enthousiasme d'homme du monde, — car il avait cru entendre de loin d'autres exclamations mais symboliques et d'ailleurs gardées sous le voile de la discrétion, il dit:

— Un peu étonné de cet enthousiasme discret, — un enthousiasme d'homme du monde, — car il avait cru entendre de loin d'autres exclamations mais symboliques et d'ailleurs gardées sous le voile de la discrétion, il dit:

— Un peu étonné de cet enthousiasme discret, — un enthousiasme d'homme du monde, — car il avait cru entendre de loin d'autres exclamations mais symboliques et d'ailleurs gardées sous le voile de la discrétion, il dit:

— Un peu étonné de cet enthousiasme discret, — un enthousiasme d'homme du monde, — car il avait cru entendre de loin d'autres exclamations mais symboliques et d'ailleurs gardées sous le voile de la discrétion, il dit:

— Un peu étonné de cet enthousiasme discret, — un enthousiasme d'homme du monde, — car il avait cru entendre de loin d'autres exclamations mais symboliques et d'ailleurs gardées sous le voile de la discrétion, il dit:

— Un peu étonné de cet enthousiasme discret, — un enthousiasme d'homme du monde, — car il avait cru entendre de loin d'autres exclamations mais symboliques et d'ailleurs gardées sous le voile de la discrétion, il dit:

— Un peu étonné de cet enthousiasme discret, — un enthousiasme d'homme du monde, — car il avait cru entendre de loin d'autres exclamations mais symboliques et d'ailleurs gardées sous le voile de la discrétion, il dit:

— Un peu étonné de cet enthousiasme discret, — un enthousiasme d'homme du monde, — car il avait cru entendre de loin d'autres exclamations mais symboliques et d'ailleurs gardées sous le voile de la discrétion, il dit:

— Un peu étonné de cet enthousiasme discret, — un enthousiasme d'homme du monde, — car il avait cru entendre de loin d'autres exclamations mais symboliques et d'ailleurs gardées sous le voile de la discrétion, il dit:

— Un peu étonné de cet enthousiasme discret, — un enthousiasme d'homme du monde, — car il avait cru entendre de loin d'autres exclamations mais symboliques et d'ailleurs gardées sous le voile de la discrétion, il dit:

— Un peu étonné de cet enthousiasme discret, — un enthousiasme d'homme du monde, — car il avait cru entendre de loin d'autres exclamations mais symboliques et d'ailleurs gardées sous le voile de la discrétion, il dit:

— Un peu étonné de cet enthousiasme discret, — un enthousiasme d'homme du monde, — car il avait cru entendre de loin d'autres exclamations mais symboliques et d'ailleurs gardées sous le voile de la discrétion, il dit:

— Un peu étonné de cet enthousiasme discret, — un enthousiasme d'homme du monde, — car il avait cru entendre de loin d'autres exclamations mais symboliques et d'ailleurs gardées sous le voile de la discrétion, il dit:

— Un peu étonné de cet enthousiasme discret, — un enthousiasme d'homme du monde, — car il avait cru entendre de loin d'autres exclamations mais symboliques et d'ailleurs gardées sous le voile de la discrétion, il dit:

— Un peu étonné de cet enthousiasme discret, — un enthousiasme d'homme du monde, — car il avait cru entendre de loin d'autres exclamations mais symboliques et d'ailleurs gardées sous le voile de la discrétion, il dit:

— Un peu étonné de cet enthousiasme discret, — un enthousiasme d'homme du monde, — car il avait cru entendre de loin d'autres exclamations mais symboliques et d'ailleurs gardées sous le voile de la discrétion, il dit:

— Un peu étonné de cet enthousiasme discret, — un enthousiasme d'homme du monde, — car il avait cru entendre de loin d'autres exclamations mais symboliques et d'ailleurs gardées sous le voile de la discrétion, il dit:

— Un peu étonné de cet enthousiasme discret, — un enthousiasme d'homme du monde, — car il avait cru entendre de loin d'autres exclamations mais symboliques et d'ailleurs gardées sous le voile de la discrétion, il dit:

— Un peu étonné de cet enthousiasme discret, — un enthousiasme d'homme du monde, — car il avait cru entendre de loin d'autres exclamations mais symboliques et d'ailleurs gardées sous le voile de la discrétion, il dit:

— Un peu étonné de cet enthousiasme discret, — un enthousiasme d'homme du monde, — car il avait cru entendre de loin d'autres exclamations mais symboliques et d'ailleurs gardées sous le voile de la discrétion, il dit:

— Un peu étonné de cet enthousiasme discret, — un enthousiasme d'homme du monde, — car il avait cru entendre de loin d'autres exclamations mais symboliques et d'ailleurs gardées sous le voile de la discrétion, il dit:

— Un peu étonné de cet enthousiasme discret, — un enthousiasme d'homme du monde, — car il avait cru entendre de loin d'autres exclamations mais symboliques et d'ailleurs gardées sous le voile de la discrétion, il dit:

— Un peu étonné de cet enthousiasme discret, — un enthousiasme d'homme du monde, — car il avait cru entendre de loin d'autres exclamations mais symboliques et d'ailleurs gardées sous le voile de la discrétion, il dit:

— Un peu étonné de cet enthousiasme discret, — un enthousiasme d'homme du monde, — car il avait cru entendre de loin d'autres exclamations mais symboliques et d'ailleurs gardées sous le voile de la discrétion, il dit:

— Un peu étonné de cet enthousiasme discret, — un enthousiasme d'homme du monde, — car il avait cru entendre de loin d'autres exclamations mais symboliques et d'ailleurs gardées sous le voile de la discrétion, il dit:

— Un peu étonné de cet enthousiasme discret, — un enthousiasme d'homme du monde, — car il avait cru entendre de loin d'autres exclamations mais symboliques et d'ailleurs gardées sous le voile de la discrétion, il dit:

— Un peu étonné de cet enthousiasme discret, — un enthousiasme d'homme du monde, — car il avait cru entendre de loin d'autres exclamations mais symboliques et d'ailleurs gardées sous le voile de la discrétion, il dit:

— Un peu étonné de cet enthousiasme discret, — un enthousiasme d'homme du monde, — car il avait cru entendre de loin d'autres exclamations mais symboliques et d'ailleurs gardées sous le voile de la discrétion, il dit:

— Un peu étonné de cet enthousiasme discret, — un enthousiasme d'homme du monde, — car il avait cru entendre de loin d'autres exclamations mais symboliques et d'ailleurs gardées sous le voile de la discrétion, il dit:

— Un peu étonné de cet enthousiasme discret, — un enthousiasme d'homme du monde, — car il avait cru entendre de loin d'autres exclamations mais symboliques et d'ailleurs gardées sous le voile de la discrétion, il dit:

— Un peu étonné de cet enthousiasme discret, — un enthousiasme d'homme du monde, — car il avait cru entendre de loin d'autres exclamations mais symboliques et d'ailleurs gardées sous le voile de la discrétion, il dit:

— Un peu étonné de cet enthousiasme discret, — un enthousiasme d'homme du monde, — car il avait cru entendre de loin d'autres exclamations mais symboliques et d'ailleurs gardées sous le voile de la discrétion, il dit:

— Un peu étonné de cet enthousiasme discret, — un enthousiasme d'homme du monde, — car il avait cru entendre de loin d'autres exclamations mais symboliques et d'ailleurs gardées sous le voile de la discrétion, il dit:

— Un peu étonné de cet enthousiasme discret, — un enthousiasme d'homme du monde, — car il avait cru entendre de loin d'autres exclamations mais symboliques et d'ailleurs gardées sous le voile de la discrétion, il dit:

— Un peu étonné de cet enthousiasme discret, — un enthousiasme d'homme du monde, — car il avait cru entendre de loin d'autres exclamations mais symboliques et d'ailleurs gardées sous le voile de la discrétion, il dit:

— Un peu étonné de cet enthousiasme discret, — un enthousiasme d'homme du monde, — car il avait cru entendre de loin d'autres exclamations mais symboliques et d'ailleurs gardées sous le voile de la discrétion, il dit:

— Un peu étonné de cet enthousiasme discret, — un enthousiasme d'homme du monde, — car il avait cru entendre de loin d'autres exclamations mais symboliques et d'ailleurs gardées sous le voile de la discrétion, il dit:

— Un peu étonné de cet enthousiasme discret, — un enthousiasme d'homme du monde, — car il avait cru entendre de loin d'autres exclamations mais symboliques et d'ailleurs gardées sous le voile de la discrétion, il dit:

— Un peu étonné de cet enthousiasme discret, — un enthousiasme d'homme du monde, — car il avait cru entendre de loin d'autres exclamations mais symboliques et d'ailleurs gardées sous le voile de la discrétion, il dit:

— Un peu étonné de cet enthousiasme discret, — un enthousiasme d'homme du monde, — car il avait cru entendre de loin d'autres exclamations mais symboliques et d'ailleurs gardées sous le voile de la discrétion, il dit:

— Un peu étonné de cet enthousiasme discret, — un enthousiasme d'homme du monde, — car il avait cru entendre de loin d'autres exclamations mais symboliques et d'ailleurs gardées sous le voile de la discrétion, il dit:

— Un peu étonné de cet enthousiasme discret, — un enthousiasme d'homme du monde, — car il avait cru entendre de loin d'autres exclamations mais symboliques et d'ailleurs gardées sous le voile de la discrétion, il dit:

— Un peu étonné de cet enthousiasme discret, — un enthousiasme d'homme du monde, — car il avait cru entendre de loin d'autres exclamations mais symboliques et d'ailleurs gardées sous le voile de la discrétion, il dit:

— Un peu étonné de cet enthousiasme discret, — un enthousiasme d'homme du monde, — car il avait cru entendre de loin d'autres exclamations mais symboliques et d'ailleurs gardées sous le voile de la discrétion, il dit:

— Un peu étonné de cet enthousiasme discret, — un enthousiasme d'homme du monde, — car il avait cru entendre de loin d'autres exclamations mais symboliques et d'ailleurs gardées sous le voile de la discrétion, il dit:

— Un peu étonné de cet enthousiasme discret, — un enthousiasme d'homme du monde, — car il avait cru entendre de loin d'autres exclamations mais symboliques et d'ailleurs gardées sous le voile de la discrétion, il dit:

— Un peu étonné de cet enthousiasme discret, — un enthousiasme d'homme du monde, — car il avait cru entendre de loin d'autres exclamations mais symboliques et d'ailleurs gardées sous le voile de la discrétion, il dit:

— Un peu étonné de cet enthousiasme discret, — un enthousiasme d'homme du monde, — car il avait cru entendre de loin d'autres exclamations mais symboliques et d'ailleurs gardées sous le voile de la discrétion, il dit:

— Un peu étonné de cet enthousiasme discret, — un enthousiasme d'homme du monde, — car il avait cru entendre de loin d'autres exclamations mais symboliques et d'ailleurs gardées sous le voile de la discrétion, il dit:

— Un peu étonné de cet enthousiasme discret, — un enthousiasme d'homme du monde, — car il avait cru entendre de loin d'autres exclamations mais symboliques et d'ailleurs gardées sous le voile de la discrétion, il dit:

— Un peu étonné de cet enthousiasme discret, — un enthousiasme d'homme du monde, — car il avait cru entendre de loin d'autres exclamations mais symboliques et d'ailleurs gardées sous le voile de la discrétion, il dit:

— Un peu étonné de cet enthousiasme discret, — un enthousiasme d'homme du monde, — car il avait cru entendre de loin d'autres exclamations mais symboliques et d'ailleurs gardées sous le voile de la discrétion, il dit:

— Un peu étonné de cet enthousiasme discret, — un enthousiasme d'homme du monde, — car il avait cru entendre de loin d'autres exclamations mais symboliques et d'ailleurs gardées sous le voile de la discrétion, il dit:

— Un peu étonné de cet enthousiasme discret, — un enthousiasme d'homme du monde, — car il avait cru entendre de loin d'autres exclamations mais symboliques et d'ailleurs gardées sous le voile de la discrétion, il dit:

— Un peu étonné de cet enthousiasme discret, — un enthousiasme d'homme du monde, — car il avait cru entendre de loin d'autres exclamations mais symboliques et d'ailleurs gardées sous le voile de la discrétion, il dit:

— Un peu étonné de cet enthousiasme discret, — un enthousiasme d'homme du monde, — car il avait cru entendre de loin d'autres exclamations mais symboliques et d'ailleurs gardées sous le voile de la discrétion, il dit:

— Un peu étonné de cet enthousiasme discret, — un enthousiasme d'homme du monde, — car il avait cru entendre de loin d'autres exclamations mais symboliques et d'ailleurs gardées sous le voile de la discrétion, il dit:

— Un peu étonné de cet enthousiasme discret, — un enthousiasme d'homme du monde, — car il avait cru entendre de loin d'autres exclamations mais symboliques et d'ailleurs gardées sous le voile de la discrétion, il dit:

Faits--Montréal

NOUVEAU PROFESSEUR

M. Pierre Charton, ingénieur et arpenteur, a été nommé professeur d'arpentage et de géométrie à l'école Polytechnique Laval. M. Charton est né de parents français, il vint au Canada très jeune et reçut son instruction en France. Il est bachelier de l'Université de Paris, membre de la Société des Arpenteurs et Ingénieurs Canadiens et associé de M. Paul Béique, à Montréal.

LE PERRON DU GESU

Les autorités municipales et les RR. PP. Jésuites ont eu une conférence touchant l'expropriation du perron de l'église du Gesù, rue Bleury. Cette question est en bonne voie et pourrait bien se régler à courte échéance. Les RR. PP. Jésuites ne demanderaient que le coût du terrain à céder et des tours de l'église.

Les négociations vont se continuer.

DEVANT LE MAGISTRAT

Mich. Burns qu'on accusait d'avoir volé des fourrures au "King's Express", a plaidé coupable. Il y aura enquête vendredi.

George Griffin, complice de Peter Albert qui a volé chez Gen. 49 Bleury, plaide coupable. Enquête le 9.

Joseph Benjamou, un israélite qui s'était permis de prendre six numéros de la "Gazette", a été condamné par le juge Leet à \$5 et les frais.

LES LISTES ELECTORALES

Un des premiers actes de M. le maire Lavallée sera de faire faire une enquête sur la façon dont sont faites les listes électorales, surtout en ce qui concerne les noms retranchés et la marque X. Cette marque veut dire que la personne désignée n'a droit de vote que dans le plus rapproché de sa demeure, pour l'élection du maire et d'un commissaire, ou pour un référendum, quand même elle serait inscrite dans plusieurs quartiers.

Or il est arrivé que des personnes qui avaient la marque X dans un quartier n'avaient droit de vote dans aucun autre, parce que leur nom avait été omis.

PAS D'ARBRES

Malgré leur désir, les commissaires ne pourront demander maintenant au conseil les \$5,000 qu'ils voulaient dépenser pour faire planter des arbres, avant qu'on commence les trottoirs permanents; il n'y aura en effet des crédits disponibles qu'après le premier mai.

LA VARIOLE DANS LA PROVINCE

Le Bureau Provincial d'Hygiène fournit les statistiques suivantes sur le nombre des municipalités qui ont rapporté des cas de variole depuis août 1911 jusqu'à date.

Juillet 20 municipalités

Août 6 municipalités

Septembre 11 municipalités

Octobre 16 municipalités

Novembre 24 municipalités

Décembre 32 municipalités

Janvier 56 municipalités

PROMU AU GRADE DE MAJOR

Le capitaine Louis Ledue, du régiment d'infanterie Royal Canadien a reçu dernièrement sa promotion au grade de major. Cette nouvelle a fait bien plaisir aux amis de l'officier canadien-français qui jouit à juste titre de l'estime de ses chefs.

COMPAGNIES EN LIQUIDATION

Madame Lillian Russell Fish, faisant affaires sous le nom de Eator Lithographing Company, a cédé à la firme de J. E. Egan, qui a été nommé gardien provisoire. L'assemblée des créanciers aura lieu le 14 courant. L'actif comprend la bâtisse, les machines, l'ameublement des bureaux et les presses, formant un montant de \$1,200 contre un passif de \$5,000.

A une assemblée des créanciers de la Lehigh Gold Mining Company, Auguste Lebans a été nommé curateur avec MM. O. Fournier, J. O. Besette et L. Schier, comme inspecteurs.

LA CAUSE PINKERTON-RUSSELL

Une motion pour particulièrement présentée par David Russell, dans l'action en libel intentée contre lui par l'agence Pinkerton. M. Russell veut avoir plus de détails sur la manière dont les dommages ont été causés à la partie défenderesse par la publication d'articles de journaux dont elle se plaint.

LES TELEPHONES DE L'HOTEL DE VILLE

Les commissaires ont décidé d'avoir plusieurs tableaux de transmission pour le service téléphonique de l'Hôtel de Ville. On les trouvera dans le premier annuaire des téléphones sous le nom de Cité de Montréal.

UN BANQUET AU MAIRE

Sixante-quinze électeurs du quartier La Fontaine ont donné un banquet au maire Lavallée et à l'échevin Poirier, hier après-midi, à Cartierville. M. F. A. Groth président et plusieurs discours ont été faits.

COURROIES
CUIR ET "BALATA"D. K. McLAREN, Limitée,
351 RUE ST-JACQUES

TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre
de Hearn et Harrison, 10-12,
rue Notre-Dame Est, R. de
MBSLE, Gérant

Aujourd'hui, maximum . . . 23
Même date l'an dernier . . . 15
Aujourd'hui minimum . . . 15
Même date l'an dernier . . . 13
Baromètre:
8 heures matin . . . 29.71
11 heures matin . . . 29.72
Midi . . . 29.73
Nuageux avec neige et plus froid.

Le Délégué retourne
hier à Ottawa

Après la conférence des archevêques, tenue hier à l'archevêché, Son Excellence Mgr Stagni est retourné à Ottawa. Sa Grandeur l'archevêque de Montréal accompagnait le délégué. Mgr Bruchési a officié ce matin à un service chanté pour le repos de l'âme de sa nièce, Mlle Annette Bruchési, décédée avant hier.

Le R. P. Galy

Le Rév. Père Galy, de l'Ordre des Maristes, de France, qui doit prêcher la Station Quinquagésimale à Notre-Dame, est maintenant en route pour le Canada. Il arrivera à Montréal, la semaine prochaine. On dit que le Père Galy est un prédicateur de grande réputation en Europe.

Au Congrès Forestier

(Service particulier)

Ottawa, 8. — Ce matin M. Gifford Pinchot, président de l'association américaine a donné une longue conférence sur le fonctionnement "de toutes les branches du service forestier". Il a surtout traité des méthodes administratives de ce service d'utilité publique et de l'entente qui doit exister entre l'organisation extérieure et l'administration intérieure. M. Pinchot fait remarquer que les hommes du service extérieur, ne sont pas toujours secondés dans leur effort, et leurs recommandations, comme leurs suggestions tombent sous l'influence politique et c'est dans les bureaux que le service forestier rencontre la plus forte opposition. L'influence politique voilà l'ennemi.

L'honorable M. Burrell, ministre de l'agriculture a aussi adressé la parole.

Proclamation
des échevins

La proclamation du maire et des échevins élus jeudi dernier se fait aujourd'hui par les journaux. Il y a une exception pour l'échevin Giroux, le tribunal procédant et après avoir fait la vérification des bulletins donnés dans le quartier St-Jacques.

Comme les délais sont expirés, le secrétaire-général de la Ville a commencé ce matin à asseoir les échevins élus le 1er février. L'échevin Prud'homme a été le premier à prêter le serment d'office.

Un accident aux laminoirs

Albert Sauseda, un Italien, est mort ce matin à l'hôpital Western des suites d'un accident aux usines de la Montreuil Rolling Mills, rue Notre-Dame ouest.

Le corps a été transporté à la morgue où il y aura enquête.

Frappé de paralysie

(Service particulier)

Chatham, 8. — Napoléon Pinsonneault, un des plus vieux et des mieux connus parmi les commis aux douanes de l'ouest d'Ontario, a été frappé de paralysie ce matin, en se rendant à son bureau.

On ne croit pas qu'il en réchappe.

Une transaction
en perspective

(Service particulier)

Ottawa, 8. — Il n'y a rien de décidé au sujet de la vente d'un terrain que le gouvernement doit acheter sous la propriété située à l'ouest du bureau de poste. Cette propriété comprend 225 pieds sur la rue Wellington, 182 pieds sur la rue Sparks, et 222 sur la rue Elgin. D'après la rumeur, le gouvernement aurait l'intention de construire là un nouvel édifice départemental.

On prétend que les édifices qui occupent cette propriété en ce moment, seraient démolis, et qu'on ne construirait rien là, mais qu'on ferait tout simplement un square qui entourerait la beauté de l'endroit. D'après l'évaluation des propriétés comprises, le prix d'achat serait de plus d'un million de dollars. Au ministère des travaux publics, on ne connaît rien de ce projet. La nouvelle a été lancée dans le public par un des propriétaires du bloc en question.

Acquitté par le
jugé Choquette

Franco Bozzo, de la rue Clémentine, était accusé d'avoir négligé ses devoirs de père envers son fils. L'acte d'accusation portait qu'il avait laissé son enfant coucher dans un hangar. L'enfant est venu déclarer que son père était bon pour lui et que s'il avait couché dans le hangar c'est parce qu'il aimait cela. Le juge a renvoyé la plainte faute de preuve.

Il meurt dans
un restaurant

Joseph Chalifoux, âgé de 45 ans, résidant à Longue-Pointe, est décédé subitement hier dans un restaurant. L'empoisonnement des rues Bennett et Ste-Catherine à Maisonneuve. Le corps a été transporté à la morgue. La mort est due à une syncope déterminée par une indigestion.

Plus de péril allemand
plus besoin de marineLe "Weekly Sun" de Toronto en vient à cette
conclusion dans un article sur le résultat
des élections allemandes

UNE OPINION QUI FERA REFLECHIR

Toronto, 8. — Le "Weekly Sun" étudie le résultat des élections en Allemagne, dans son numéro d'hier, sous le titre de "Les élections allemandes ont détruit l'argument en faveur d'une marine".

L'article se termine par cette conclusion: "Le verdict de l'Allemagne est d'un intérêt spécial et vital pour le Canada. Toute agitation pour une marine canadienne, ou pour une contribution du Canada à la marine anglaise, est basée sur le prétendu péril allemand pour la Grande Bretagne et le Canada."

Le désir, formellement exprimé par le peuple allemand, d'abolir complètement les armements et d'établir la paix internationale, et le fait que cette volonté du peuple a été manifestée en face des plus violents appels des jingos allemands, nous montrent bien comme était mal fondé ce prétendu péril. Le verdict populaire de l'Allemagne a détruit tout l'argument dont on se servait pour démontrer que le Canada devait faire des dépenses navales.

Dernière Heure

L'automobile du Duc endommagée

Ottawa, 8. — L'automobile du Duc de Connaught est venue en collision ce midi avec la voiture d'un M. Ladouceur, et a été considérablement endommagée. Il y aura réclamation en dommages.

Des soldats mal payés se mutinent

Tien-Tsin, 8. — Une dépêche de Hu-Chow annonce que les troupes de cette garnison, fatiguées de ne pas recevoir de paie, se sont mutinées et ont pillé le quartier indigène. Les étrangers n'ont pas été molestés.

Le salaire des gardiens de phares

Ottawa, 8. — Les gardiens de phares ont demandé au ministre de la Marine, ce matin, une augmentation de traitement de 33 pour cent. Le ministre leur a promis d'étudier la question.

Un gros incendie à Chicago

Chicago, 8. — Un entrepôt de trois étages, appartenant à la "Chicago Railways Company" a été détruit par le feu, ce matin. Les pertes sont évaluées à \$300,000. Un pompier a été gravement blessé. L'entrepôt était situé sur l'avenue West End.

Soixante cinq mineurs ensevelis

Jackson, Cal., 8. — Soixante-cinq mineurs ont été ensevelis la nuit dernière, à la mine "Bunker Hill", près d'Amador. Ils sont à quarante pieds de la surface et on les croit encore tous en vie.

Leurs camarades ont établi des conduites d'aérage et on travaille fiévreusement à la délivrance.

Les écoles de l'Ouest au sénat

Ottawa, 8. — Au Sénat, l'hon. Louis Laverge a donné avis des trois intéressantes questions suivantes: Le gouvernement est-il en mesure d'énoncer sa politique en matière navale, sinon, pourquoi a-t-il pourvu dans les estimés budgétaires à augmenter le nombre des employés du service naval?

Le gouvernement a-t-il décidé de maintenir le collège naval qui a été établi à Halifax, Nouvelle-Ecosse?

Le gouvernement a-t-il l'intention de conserver à la minorité catholique-romaine de cette partie des territoires du Nord-Ouest, qui va être annexée au Manitoba, les mêmes droits et les mêmes privilèges dont elle jouit en matière d'éducation en vertu de l'acte des territoires?

Lord Haldane et l'affaire Stewart

Berlin, 8. — Lord Haldane, ministre de la guerre, en ce moment à Berlin, nie que sa visite ait rapport à l'affaire Stewart. Ce démenti est considéré par tous comme dicté par les raisons diplomatiques seulement.

La presse allemande se livre à de nombreux commentaires sur la conférence que Haldane a eue avec le roi avant son départ de Londres.

Le sentiment général en Allemagne est que Stewart est coupable et, qu'il a mérité sa punition. Si l'Empereur pardonnait, l'indignation serait grande, dans le public.

Londres, 8. — L'"Evening Star" émet l'opinion que Haldane pourrait bien être à Berlin pour discuter avec l'Allemagne la question du désarmement.

Il faut aussi voir à la rectification de l'erreur commise à la frontière anglo-allemande en Afrique.

Churchill fait face à la populace

Le premier Lord de l'Amirauté arrive à Belfast et prononce son discours en faveur du Home Rule

Belfast, 8. — En arrivant à Belfast ce matin, M. Churchill et le groupe d'amis qui l'accompagnaient trouvèrent la rue York, près de la station, complètement pavée avec des drapeaux noirs.

Au terrain de football, où avait lieu l'assemblée, en faveur du Home Rule, il fut hué par les Unionistes et, naturellement acclamé avec enthousiasme par les Nationalistes.

La foule, au parc, était, en grande partie composée d'éléments Nationalistes et Churchill, dès le début de son discours, se les rallia en faisant appel à leur loyauté et aux intérêts du peuple irlandais, pour les engager à supporter la politique du gouvernement. Il critiqua les méthodes parlementaires Anglaises actuelles, disant qu'elles ne représentaient pas suffisamment la vie locale et provinciale de la nation.

Il fit remarquer que les deux principaux adversaires de l'Angleterre, pour la suprématie commerciale, les Etats-Unis et l'Allemagne, sont administrés respectivement par 46 et 23 corps législatifs séparés.

Afin de rester dans le mouvement mondial, il considère que la Grande-Bretagne doit apprendre à combiner les aspirations et les activités locales et nationales avec le développement intense de l'unité impériale.

Le Home Rule pour l'Irlande, dit-il, sera la première étape vers l'unité éventuelle des peuples de langue anglaise.

Le service
des tramways
municipauxLES COMMISSAIRES FONT UNE
NOUVELLE ORGANISATION
CONFORMEMENT A UN REGLE-
MENT DE REGIE INTERNE
DRESSÉ PAR L'INGENIEUR EN
CHEF DE LA VILLE, M. JANIN.

Les commissaires ont adopté hier un règlement qui détermine la régie interne du service municipal des Travaux publics.

Ce règlement, dressé par M. Janin, l'ingénieur en chef, distribue les tâches et les responsabilités de façon à ce que, du haut en bas de l'échelle, on puisse obtenir les meilleurs résultats par la centralisation de tous les travaux.

Le service des Travaux Publics est divisé en quatre bureaux dont les chefs portent le titre d'ingénieurs-surintendants, à l'exception de M. Chausse, qui sera l'architecte surintendant. Ces bureaux comprennent les services techniques et personnel de cabinet.

Voici comment les sont constitués: Yvoir, Ingénieur-surintendant, M. J. R. Barlow pavages et trottoirs permanents, ingénieur, M. Anclair; alignements, niveaux et arpentage, ingénieur, M. Vincent; dessinateurs, chef, M. N. Lacroix; inspections des contraventions; travaux extérieurs d'entretien, contre-maître de division, MM. Dandreaux (Est), Prigon (Nord), Scanlan (Ouest).

Service des Eaux. — Ingénieur-surintendant, M. T. W. Lesage; canalisations, ingénieur, M. Ghyens; contre-maîtres de division, MM. P. Leclair, J. Fallon; inspection des compteurs, chef, M. O'Neill; dessinateurs, chef, M. Martin; usines de pompage, mécanicien en chef, M. Ephrem Valiquette; travaux d'agrandissement de l'aqueduc, ingénieur, M. O'Sullivan; usine de filtration, ingénieur, M. Field.

Egouts. — Ingénieur-surintendant, M. Stuart Howard; construction, ingénieurs, MM. Mathieu, Fusey, Pelland et Martin; inspection et entretien, contre-maîtres de division, MM. Butler, Rochon et Décarie; surveillance et stations de pompage.

Construction. — Architecte-surintendant (inspecteur des édifices), M. A. Chausse; inspection des chaudières, M. E. O. Champagne; plomberie sanitaire, ingénieur en chef, M. Doré; sept districts d'inspection sous sept sous-inspecteurs.

La division
Saint-Jacques
va protester

LES ELECTEURS DE CETTE CIR-
CONSCRIPTION SONT MECON-
TENTS DE CE QUE LE GOUVERNEMENT VEUT LEUR ENLEVER
LE QUARTIER EST POUR LE
DONNER A LA DIVISION SAINT
LOUIS.

Le remaniement de la carte électorale de Montréal, annoncé par le gouvernement n'a pas l'heur de plaire à tout le monde. Dans la division Saint-Jacques, en particulier, le mécontentement est grand et l'on organise une députation qui se rendra à Québec, pour protester avec la plus grande énergie contre la réunion du quartier Est à la division Saint-Louis. Cette députation qui doit bientôt partir aura une conférence avec M. Gouin et M. Clément Robillard, député de Saint-Jacques.

Le projet de redistribution détache en effet le quartier Est, les rues Sainte-Hélène, Ronde et Verte de la division Saint-Jacques, pour les réunir à la division Saint-Louis. Dans Saint-Jacques, on est convaincu que cela est dû au fait que M. Godfrey Langlois craint que l'élément israélite de Saint-Louis ne se tourne contre lui et qu'il veut parer à cette éventualité en s'ajoutant à sa division un quartier à peu près exclusivement peuplé de Canadiens-Français.

Un citoyen influent de la division Saint-Jacques, qui va prendre une part active à la formation de la députation, nous disait, ce matin: "La division Saint-Jacques a l'orgueil de se dire aujourd'hui la plus belle division canadienne-française de Montréal. Elle renferme le Palais de Justice, l'Hôtel de Ville, le marché Bonsecours, le Château de Ramezay, les bureaux du gouvernement provincial, la gare Viger, le centre du port de Montréal, l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, le Champ de Mars, l'Île Sainte-Hélène, le parc La Fontaine, l'Université Laval. Qu'on lui ôte le quartier Est, et il ne lui restera pas grand-chose de tout cela."

"Il n'y a vraiment pas de raison pour que le gouvernement démembre notre belle division, et la division qui va se rendre les efforts surhumains pour que Saint-Jacques ne soit pas diminué au profit d'une division qui peut se suffire à elle-même telle qu'elle est."

La Commission
pourra emprunter

LE BILL AUTORISANT LES COM-
MISSAIRES DES ECOLES CATHO-
LIQUES DE MONTRÉAL A EM-
PRUNTER \$500,000 EST ADOPTÉ
PAR LA CHAMBRE HAUTE.

(Service particulier)

Québec, 8. — La commission de législation privée a adopté ce matin le bill autorisant la commission scolaire catholique de Montréal à emprunter \$500,000. Sur motion de M. G. Langlois, la clause autorisant les commissaires à se voter une indemnité a été rayée.

Au comité des comptes publics, M. Tellier a demandé un état indiquant à qui les chèques pour l'encouragement aux écoles élémentaires ont été faits payables et à qui ils ont été adressés.

L'île Sainte-Hélène

M. J. A. Lamarre, concessionnaire de la traversée de l'île Sainte-Hélène, a demandé aux commissaires de prolonger son contrat de cinq ans. Le bureau n'a pas jugé à propos de se rendre à cette demande.

Naissance

CARON. — A Montréal, le 7 février 1912, au No 592 rue Saint-Victor, l'épouse de M. H. S. M. Caron, avocat, (Françoise Lafard), une fille.

Résolution importante
adoptée par la LigueLa Ligue anti-alcoolique condamne l'attitude
de la Chambre de Commerce pour l'octroi
des licences d'auberges à la campagne

TEXTE DE LA RESOLUTION.

La Ligue anti-alcoolique de Montréal, en assemblée régulière, hier soir, au Monument National, sous la présidence de l'hon. juge Eugène Lafontaine, a adopté à l'unanimité la résolution suivante:

"La Ligue anti-alcoolique de Montréal proteste de nouveau contre la résolution adoptée par la Chambre de Commerce de Montréal, le 22 novembre 1911, et réaffirmée le 31 janvier 1912, laquelle résolution suggère au gouvernement de confier à des commissaires l'octroi des licences d'hôtel à la campagne."

"Malgré les explications données par le président du comité de législation de la Chambre de Commerce au sujet de cette résolution, la Ligue anti-alcoolique de Montréal demeure d'avis que cette résolution est contraire à l'autonomie des conseils municipaux ruraux et au désavantage de la tempérance, dans la Province de Québec."

La Ligue anti-alcoolique de Montréal approuve aussi hautement la campagne entreprise par la Ligue anti-alcoolique et l'Action Sociale, de Québec, en faveur de la stricte observance de la loi des licences."

L'abolition
du Conseil

ON SOUMETTRAIT CETTE QUESTION A L'ELECTORAT EN ME-
ME TEMPS QUE LE REFEREN-
DUM DE L'EVECHIN MARTIN
TOUCHANT L'ABOLITION DU
BUREAU DES COMMISSAIRES.

Nous tenons d'une bonne source qu'en même temps que l'échevin Martin proposera de soumettre à un référendum la question de l'abolition du bureau des commissaires, un de ses collègues proposera, en même temps de demander aux électeurs s'ils se déclarent pour l'abolition du conseil échevinal et pour l'administration entière par un certain nombre de commissaires élus comme le sont les quatre d'aujourd'hui.

Ce qu'ils veulent

L'EVECHIN LARIVIERE DECLARE QU'IL N'EST AUCUNEMENT QUESTION AUX CAUCUS DE FAIRE DE L'EVECHIN GIROUX LE "LEADER" DU CONSEIL.

Les échevins tiennent ce soir un caucus général. L'échevin Larivière déclare que ni au caucus de lundi, ni à celui de ce soir, il n'est question d'enlever à l'échevin L. A. Lapointe, la position de "leader" du conseil, et que le nom de l'échevin Giroux n'a jamais été mentionné.

"Tout ce que nous voulons, dit-il, c'est trouver un terrain d'entente avec le bureau des commissaires. Nous espérons qu'il suffirait pour cela de donner aux échevins le droit de prendre part à l'administration et aux commissaires celui de contrôler réellement l'administration du conseil. Ce serait un échange de pouvoirs sur certains points."

Les marchands-
détailleurs de Québec

(Service particulier)

Québec, 8. — La succursale de Québec de l'Association des Marchands Détailleurs du Canada a fait hier soir l'élection de ses officiers pour l'année courante. Les nouveaux élus sont: Président, M. Jos. Picard, épicière; vice-président, M. Gauvin, de la maison L'Heureux et Gauvin; 2e vice-président, M. Louis Déchêne, marchand de chaussures; secrétaire, M. J. Plamondon, marchand de chaussures; trésorier, M. Henri Lemieux, de la maison Samson et Filion, auditeur, M. Marceau, encaisseur.

Le voyage du
"Montcalm"

(Service particulier)

Québec, 8. — Le Montcalm partira demain matin pour son voyage au Sept-Îles. Le brisé glace doit se rendre à l'île d'Anticosti si la chose est possible. Il aura à son bord une vingtaine de passagers dont M. Frank Clark, de Clark City et Mme. Clark, Mme. Dr. Lanier, M. Peters, représentant M. Monier, M. Lac Pelletier, capitaine du "Savoy", M. Arthur Samson, ingénieur qui se rend à Anticosti avec trois ingénieurs, M. Holliday, M. F. Topping du "Star", Paul Patry, garde forestier de la côte nord.

Il y a aussi un constable de la police provinciale qui va chercher à la Baie Ellis, l'île d'Anticosti, un individu accusé de vol.

Le Bill de Maisonneuve

Québec, 8. — Il y a une erreur à corriger dans le rapport de la séance d'hier après-midi que nous donnons ailleurs. Le Bill du Maisonneuve n'a pas subi sa troisième lecture, le comité des Bills Privés du conseil ayant apporté à ce bill certaines améliorations. La lecture de ces amendements a été faite au conseil, mais la troisième lecture du bill n'a pas été faite. Ces amendements ont pour effet de ratifier un contrat passé entre la "Montreal L. H. & P. Co." et la ville de Maisonneuve, pour l'éclairage des rues de cette dernière, "nonobstant toutes les lois à ce contraire" et de biffer la clause permettant aux propriétaires des rues Ste-Catherine et Notre-Dame de construire jusqu'aux lignes homologues de ces rues.

La nouvelle
révolution
mexicaine

El Paso, Texas, 8. — Les habitants de Juárez, s'approvisionnent d'armes et de munitions dans la crainte d'une attaque des partisans d'Emilio Vasquez Gomez qui occupent, à l'heure actuelle, des positions stratégiques le long de la ligne du Mexicain Northwestern Railroad. Il n'y a pas, dans la ville, cent soldats du gouvernement, bien que, d'après les rapports, les troupes loyales se mobilisent à Chihuahua où Pascual Orozco est installé comme gouverneur militaire de l'Etat du même nom.

On prétend que Casas Grandes et Pearson, dans le Chihuahua, sont entre les mains des rebelles. Les rapports disent aussi que les partisans de Zapata ont remporté quelques succès dans le sud. Malgré cela, les communications sont rétablies entre la capitale et Cuernavaca. Dans un combat à Pitzotlan, à douze milles au sud de Cuernavaca, vingt Zapatistes ont été tués.

Une chicane
entre recorder
et sténographeLE RECORDER DEBY MENACÉ DE
LA PRISON UN STENOGRAPHE
QUI, SUR LE CONSEIL D'UN
AVOCAT, REFUSAIT DE QUITTER
LA COUR.

(Service particulier)

Québec, 8. — Un incident intéressant s'est déroulé ce matin en cour du recorder où se plaçait une cause de la Cité contre la Québec Land Co. au sujet de l'entretien d'un chemin. Vouant porter en révision la décision de la cour du recorder, Mre I. Belleau, représentant la défenderesse, avait retenu les services d'un sténographe pour prendre la preuve par écrit. Le recorder Deby s'objecta à l'ordre de la cour. L'avocat de la défense n'en continua pas moins à tenir son bout et le recorder et l'avocat une obstination qui amusa beaucoup l'assistance.

M. Belleau ordonna au sténographe de continuer son travail quand même, mais le recorder le menaçait de la prison s'il résistait à l'ordre de la cour. L'avocat de la défense n'en continua pas moins à tenir son bout et le recorder résolut finalement d'ajourner la cause pour clore l'incident.

L'Allemagne et
l'Angleterre sont
sur le qui-vive

LA SITUATION ENTRE LES DEUX
PAYS EST DES PLUS TENDUES,
ET L'ON PEUT S'ATTENDRE A
DES TROUBLES SÉRIEUX TRÈS
PROCHAINEMENT. — LE SECRE-
TAIRE DE LA GUERRE, LORD
HALDANE SE REND A BERLIN,
AU SUJET DE LA CONDAMNATION
DE L'AVOCAT STEWART.

Londres, 8. — Lord Haldane, le secrétaire de la guerre est parti en toute hâte pour Berlin, à l'issue d'une longue entrevue avec le roi, Sir Edward Grey et Lord Lansdowne, son prédécesseur aux affaires étrangères.

Quelqu'il n'y ait aucune communication officielle sur ce voyage soudain, il est hors de doute qu'il est motivé par la vague d'indignation produite en Angleterre par l'arrestation et la condamnation de l'avocat Stewart, inculpé d'espionnage.

Lord Haldane est accompagné de Sir Ernest Cassel, le banquier bien connu, dont les intérêts financiers seraient très compromis en cas de guerre avec l'Allemagne.

On attribue une signification toute particulière à la conférence qui a précédé ce voyage.

L'Angleterre espère que, pour apaiser l'opinion publique si excitée, l'Empereur va faire grâce à Stewart, ou, tout au moins, lui accorder un nouveau procès.

La presse britannique toute entière est unanime à demander une intervention énergique pour sauvegarder l'honneur national.

"Le Times" de Londres dit même que "un seul britannique à l'étranger a été condamné dans des circonstances où il ne lui était pas permis de démontrer son innocence et où tout semble indiquer qu'il y a une grave erreur judiciaire."

Les autres journaux sont plus violents et la "Gazette" demande que l'affaire soit déclinée jusqu'au bout.

Comme on le sait, l'avocat Stewart est en même temps officier dans l'armée territoriale.

Malheureusement pour la tranquillité des esprits, toutes les nouvelles de Berlin semblent indiquer que l'opinion publique allemande est également trop soucieuse pour permettre à l'empereur de prendre une décision en faveur de Stewart, pour le moment.

L'association des
bons chemins
dans l'Ontario

SES REPRESENTANTS AU NOM-
BRE DE TROIS CENTS, DEMAN-
DENT AU PREMIER MINISTRE
QU'ON CONSTRUISE 5,000 MIL-
LES DE VOIES RURALES.

(Service particulier)

Ottawa, 8. — L'Association des bons chemins d'Ontario a envoyé une députation de trois cents personnes, arrivées ici ce matin par convoi spécial et que quelques délégués de Québec ont rencontrées ici.

Cette députation a envahi la Chambre des Communes et a été reçue par M. Borden et Cochrane. Les délégués voudraient que le Canada construise d'ici à dix ans, 2,000 milles de voies nationales, et 5,000 milles de voies rurales. En lui demandant l'assistance de l'autorité fédérale pour la construction de ces voies dans Ontario et Québec, il y a eu une série de discours, auxquels finalement M. Borden a répondu que le ministère vient de soumettre à la Chambre des Communes une mesure destinée à pourvoir à l'aide à donner aux provinces dans leur politique de bons chemins.

Québec et Ontario recevront une part raisonnable de l'aide du gouvernement fédéral, mais M. Borden ne peut encore en dire le montant. Les délégués sont satisfaits contents de la réponse du ministère.

En correctionnelle

Le forçat italien Antonio Ranero, accusé par le procureur de la prison de Saint-Vincent de Paul d'avoir essayé de tuer James Lappas, a comparu devant le juge Leet qui a fixé l'enquête à mardi le 13. Ranero commença un plaidoyer, mais le juge lui demanda de tout réserver pour le jour de l'enquête. Le prisonnier portait sa livrée de forçat.

DECES

BRUCHESI. — A Ottawa, à l'âge de 21 ans et 6 mois est décédée Mlle Annette, fille cadette de M. Joseph Bruchési, employé au département des Travaux Publics à Ottawa.

Les funérailles auront lieu samedi, le 10 courant.

Le service sera chanté samedi matin à 9 heures dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu.